



**BENDA**

---



---

**Manuel utilisateur  
Carnet d'entretien NAPOLEON 250cm<sup>3</sup>**

---

### IMPORTANT

Votre concessionnaire fournisseur doit enregistrer votre moto sous 7 jours maximum après livraison auprès de MAGMOTO. Pour recevoir le numero de garantie, il est impératif de fournir à votre concessionnaire fournisseur une adresse mail valide. Vous recevrez dès lors votre numéro d'enregistrement de garantie.

#### ENREGISTREMENT DE GARANTIE

ATTENTION : ce numéro est obligatoire pour toute demande de prise en charge sous garantie.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

---

## Identité de l'acquéreur

- Nom / Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code Postal : .....
- Ville : .....
- Numéro téléphone : .....

## Identité du véhicule

- Modèle et cylindrée : .....
- Date de demande de la garantie : .....
- Date de sortie garage : .....
- Date de 1ère MEC : .....
- N° d'immatriculation : .....
- N° de châssis : .....
- Couleur : .....

## Date, cachet et signature du concessionnaire

## Sommaire

|                                                      |             |
|------------------------------------------------------|-------------|
| <b>Manuel d'utilisateur</b>                          | <b>7/65</b> |
| Introduction .....                                   | 7           |
| Informations pratiques .....                         | 8           |
| Informations légales et réglementaires .....         | 9/12        |
| Numéro de série .....                                | 13          |
| Localisation des composants .....                    | 14/15       |
| Tableau de bord et indicateurs .....                 | 16          |
| Contacteur à clé / Mécanisme de verrouillage .....   | 17          |
| Commodo droit .....                                  | 18          |
| Commodo gauche .....                                 | 19/21       |
| Réglage du phare avant .....                         | 22          |
| Réservoir de carburant .....                         | 23          |
| Vérification des pneus .....                         | 24/27       |
| Rodage .....                                         | 28          |
| Entretiens périodiques obligatoires .....            | 29          |
| Vérifications à faire avant chaque utilisation ..... | 30          |
| Démarrer le moteur .....                             | 31/32       |
| Sélecteur de vitesse / Levier d'embrayage .....      | 33          |

## Sommaire

|                                                                       |       |
|-----------------------------------------------------------------------|-------|
| Utilisation des freins .....                                          | 34/35 |
| Stationnement / Béquille latérale .....                               | 36    |
| Conduire en pente .....                                               | 37    |
| Inspection, sélection et remplacement de l'huile moteur .....         | 38    |
| Vidange du moteur .....                                               | 39/40 |
| Choix et remplacement des bougies d'allumage .....                    | 41/42 |
| Nettoyage ou remplacement du filtre à air .....                       | 43/44 |
| Inspection et réglage de la poignée d'accélérateur .....              | 45/46 |
| Réglage du ralenti .....                                              | 47    |
| Réglage du jeu du câble d'embrayage .....                             | 48    |
| Inspection et réglage de la chaîne .....                              | 49/52 |
| Inspection et réglage des freins .....                                | 53/59 |
| Système ABS / Antiblocage des roues .....                             | 60    |
| Batterie .....                                                        | 61/62 |
| Inspection et entretien de la batterie .....                          | 63/64 |
| Inspection et remplacement des fusibles .....                         | 65/66 |
| Système de refroidissement par eau du moteur .....                    | 67    |
| Contrôle et capacité du réservoir de liquide de refroidissement ..... | 68/69 |

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

---

## Sommaire

|                                                       |                |
|-------------------------------------------------------|----------------|
| Conseils pour le remisage du véhicule .....           | 70/71          |
| Conseils pour la remise en service du véhicule .....  | 72             |
| Conseils pour le nettoyage du véhicule .....          | 73/74          |
| Fiche technique .....                                 | 75/78          |
| Méthode et résolutions des problèmes rencontrés ..... | 79/81          |
| Schéma électrique .....                               | 82             |
| Planning de révisions périodiques .....               | 83/84          |
| <br>                                                  |                |
| <b>Conditions générales de vente .....</b>            | <b>85/114</b>  |
| <b>Carnet d'entretien .....</b>                       | <b>115/130</b> |

## Introduction

Merci d'avoir choisi une moto BENDA.

Pour apprécier au mieux le plaisir de la conduite en toute sécurité, nous vous invitons, avant toute utilisation, à lire attentivement ce manuel et de prendre connaissance des informations nécessaires à une bonne utilisation de votre véhicule et à son entretien périodique.

Votre sécurité ne dépend pas uniquement de votre prudence et de votre connaissance de toutes les opérations, mais elle nécessite de comprendre les performances mécaniques du véhicule. Une inspection régulière avant de conduire et un bon entretien sont deux règles pour conduire l'esprit tranquille. Pour toute révision ou réparation, consultez votre concessionnaire car il saura répondre au mieux à vos attentes.

Conservez ce manuel qui fait partie intégrante de votre moto, vous aurez à vous y référer régulièrement. En cas de revente du véhicule, il est indispensable de transférer ce manuel au nouveau propriétaire. Le manuel contient des informations importantes pour la sécurité et des instructions qui doivent être lues attentivement avant l'utilisation de la moto.

Ce manuel contient les dernières informations valables avant l'impression de celui-ci. Le constructeur se réserve le droit d'améliorer ou de changer ses produits à tout moment sans notification préalable et sans aucune obligation. Notez que ce manuel couvre les caractéristiques techniques applicables à tous les pays et pour tous les équipements. Par conséquent, le modèle de votre machine peut présenter des caractéristiques différentes de celles présentées dans ce manuel.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans l'autorisation écrite au préalable de MAGMOTO.

Bonne route !

## Informations pratiques

**Ce manuel d'utilisation est l'un des accessoires essentiels de ce véhicule. Lorsque le véhicule est revendu, veuillez le joindre impérativement.**

Les droits d'auteur de ce manuel d'utilisation appartiennent à la SAS MAGMOTO et à Hangzhou Saturn Power Co., Ltd. La reproduction n'est pas autorisée sans l'accord écrit de notre société, et les contrevenants seront tenus pour responsables. La préparation de ce manuel d'utilisation est conforme aux dispositions des normes GB/T9969-2008 et GB/T19678-2005.

### **Avertissement :**

Les éléments indiqués par ce mot indiquent les précautions à prendre pour éviter d'endommager la moto.

### **Attention :**

Les éléments indiquées par ce mot sont une explication destinée à faciliter l'entretien ou à rendre plus claires des instructions importantes.



## Informations générales

Ce véhicule est conçu uniquement pour un usage sur route. En cas d'utilisation non conforme, vous êtes susceptible de perdre la garantie.

- **Votre première expérience avec votre moto BENDA**

Prenez le temps de pratiquer dans un endroit sûr afin de vous familiariser avec les commandes, le gabarit et la tenue de route de ce véhicule. Prenez en compte le poids et l'agrément de conduite de votre nouvelle moto, même s'il ne s'agit pas de votre première expérience avec une moto.

- **Avant de rouler**

Veiller à être dans un bon état physique et mental, à ne pas être sous l'emprise d'alcool, de drogues ou de certains médicaments. Veiller à porter un casque homologué, des gants homologués et un équipement de protection et à ce que votre passager fasse de même. Demander à votre passager de se tenir à la sangle de selle ou à la taille du conducteur, d'accompagner ses mouvements dans les virages et de garder les pieds sur les repose-pieds, même à l'arrêt.

- **Nos recommandations en termes d'équipements**

**Le port du casque et des gants homologués sont obligatoires pour le conducteur et le passager.** Le port de vêtements et autres équipements de protection (gilet, bottes, genouillères, coudières, dorsale) sont fortement conseillés.

**Casque :** haute visibilité, à la taille appropriée. Ajusté mais doit rester confortable avec la jugulaire verrouillée. La visière ne doit pas restreindre le champ de vision. Si vous portez un masque, il doit être homologué.

**Gants :** Longs, en cuir, ou textile hautement résistants à l'abrasion.

**Bottes / chaussures :** robustes, avec semelles antidérapantes et protégeant les malléoles.

**Veste et pantalon :** Veste de protection à manches longues haute visibilité et pantalon résistant adapté au pilotage. A minima, un jean homologué est recommandé. Vous pouvez également porter une combinaison de protection.

## Informations générales

- **Le conducteur**

Veillez-vous assurer que vous disposez des autorisations juridiques nécessaires pour conduire le véhicule. Vérifiez que votre permis de conduire vous autorise à conduire ce véhicule.

- **Transport de charge**

Ce véhicule est homologué deux places (un conducteur et un passager). Ne pas dépasser la capacité de charge nominale de 150 kg, répartir équitablement tout le chargement. Les objets chargés ne doivent gêner d'aucune manière la direction. Le coffre sous selle et coffre arrière sont utilisés pour transporter des articles légers :

Il est interdit de transporter des articles à bord du véhicule sur des emplacements non prévus à cet effet au risque d'endommager la carrosserie. Toute surcharge affecte la tenue de route, le freinage et la stabilité du véhicule. Adaptez votre vitesse à la charge embarquée. Ne placez aucun objet à proximité des feux ou du silencieux.

- **Modification du véhicule**

Toute modification du véhicule pourrait rendre le véhicule dangereux et non conforme aux réglementations en vigueur. Toute modification est strictement interdite sans l'autorisation du constructeur. Vous ne pouvez pas augmenter l'équipement électrique par vous-même sous peine de surcharger le faisceau, ce qui peut entraîner une surchauffe, la fonte d'un fusible ou un court-circuit, voire des étincelles.

**La modification ou la transformation du véhicule annule toute garantie légale et du constructeur.**



**Avertissement :**

MAGMOTO ou BENDA ne peuvent être tenus pour responsable des conséquences causées par l'ajout ou la modification des éléments de la moto, que ce soit une modification esthétique, technique ou électrique.

## Informations générales

### • **Visibilité**

Le manque de visibilité est la cause des accidents graves de deux roues. Le conducteur de deux roues doit utiliser tous les moyens pour se rendre visible. Par exemple :

- Porter un gilet de sécurité et des vêtements de couleurs vives et réfléchissantes ;
- Allumer les feux, même pendant la journée (pour les véhicules non équipés d'un allumage automatique des feux) ;
- Ne pas se mettre dans l'angle mort d'un conducteur automobile.

### • **Vigilance**

Ne pas conduire le véhicule en état de fatigue.

Ne dépassez pas vos limites : ne roulez jamais au-delà de vos capacités ou plus vite que les conditions le permettent. La fatigue et le manque d'attention peuvent altérer le jugement et la capacité à piloter en toute sécurité.

### • **Conditions de circulation**

Adaptez la vitesse en fonction de la circulation, l'état de route et des conditions climatiques.

L'excès de vitesse est une cause et un facteur aggravant des accidents. Respectez la limitation de vitesse dans votre intérêt et celui des autres.

### • **Nouveau conducteur de 2 roues**

La plupart des accidents de 2 roues ont été provoqués par des conducteurs inexpérimentés, nouveaux conducteurs : redoublez de vigilance.

## Informations générales

- **Consommation d'alcool, de médicaments, de drogue**

La prise d'alcool, de certains médicaments ou de drogue sont incompatibles avec la conduite. Le temps de réaction du conducteur lorsque les conditions de circulation ou de météo changent diminue dès le premier verre. Chaque verre allonge le temps de réaction. C'est la même chose pour certains médicaments ou la consommation de stupéfiants. Ne pas conduire après avoir vu et ne pas laisser vos amis conduire après avoir bu.

- **Comportements à adopter en cas d'accident de la route**

Si vous-même ou quelqu'un d'autre a été blessé, la sécurité est la priorité. Il convient de prendre le temps d'évaluer la gravité des blessures et s'il est recommandé ou sûr de reprendre la route. En cas de doute, appeler une assistance routière si nécessaire. Si une autre personne ou un autre véhicule est impliqué dans l'accident, respecter la réglementation en vigueur.

Si vous décidez de reprendre la route :

1. Placer le contacteur d'allumage en position « OFF ».
2. Evaluer l'état actuel de votre véhicule : rechercher les fuites de liquide, vérifier le serrage des principaux écrous et boulons, contrôler le guidon, les leviers de commande, les freins et les roues.
3. Piloter avec prudence.



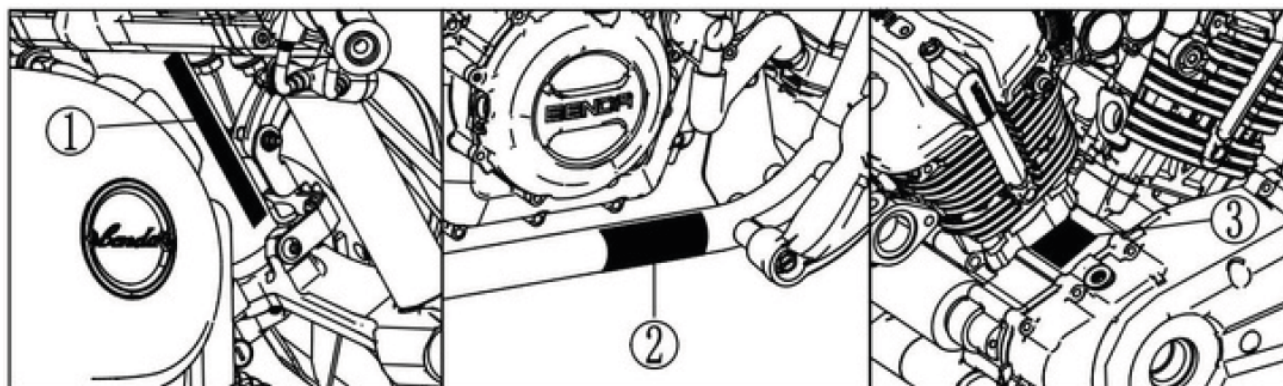
### **Avertissement :**

Il est possible que le véhicule ait été endommagé et que les dégâts ne soient pas immédiatement apparents. Faire contrôler l'intégralité du véhicule par un réparateur qualifié dès que possible.

### Numéro de série

Les numéros de série du cadre et du moteur identifient de manière unique votre véhicule et sont nécessaires à l'enregistrement de votre véhicule. Ils peuvent également être requis lors de la commande de pièces de rechange. Il est recommandé de noter ces numéros et de les conserver en lieu sûr.

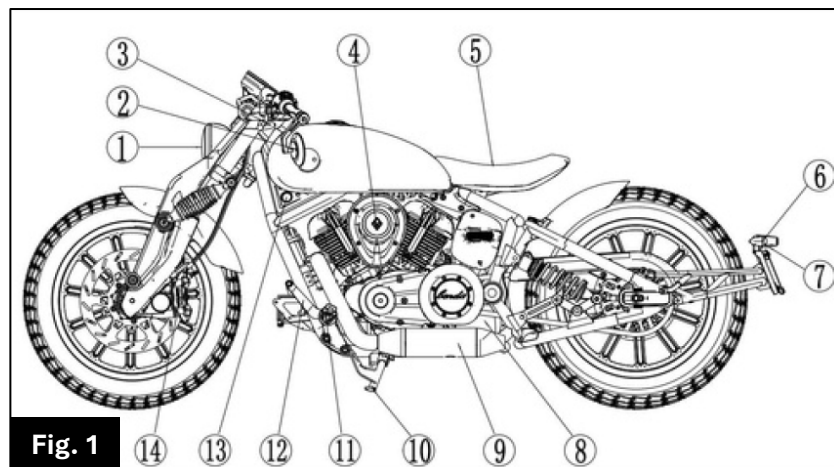
- ① N° de châssis du véhicule .....
- ② Plaque signalétique .....
- ③ Numéro de série moteur .....



## Localisation des composants

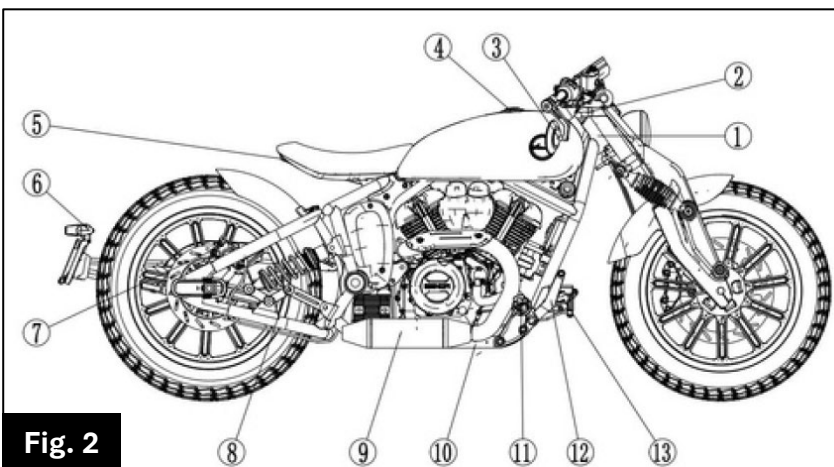
**Fig. 1 – côté gauche**

- ① Phare avant
- ② Rétroviseur gauche
- ③ Clignotant avant gauche
- ④ Filtre à air
- ⑤ Selle
- ⑥ Clignotant arrière gauche
- ⑦ Eclairage de plaque
- ⑧ Batterie (sous le couvercle)
- ⑨ Silencieux gauche
- ⑩ Béquille latérale
- ⑪ Repose-pied gauche
- ⑫ Sélecteur de vitesse
- ⑬ Contacteur à clé
- ⑭ Etrier de frein avant



**Fig. 2 – côté droit**

- ① Code VIN du cadre
- ② Clignotant avant droit
- ③ Rétroviseur droit
- ④ Bouchon de réservoir
- ⑤ Feu arrière
- ⑥ Clignotant arrière droit
- ⑦ Etrier de frein arrière
- ⑧ Amortisseur arrière droit
- ⑨ Silencieux droit
- ⑩ Plaque d'identification
- ⑪ Repose pied droit
- ⑫ Pédale de frein
- ⑬ Maître-cylindre arrière



### Localisation des composants

- ① Levier d'embrayage
- ② Commodo gauche
- ③ Tableau de bord / Instrumentation
- ④ Commodo droit
- ⑤ Poignée d'accélérateur
- ⑥ Levier de frein avant

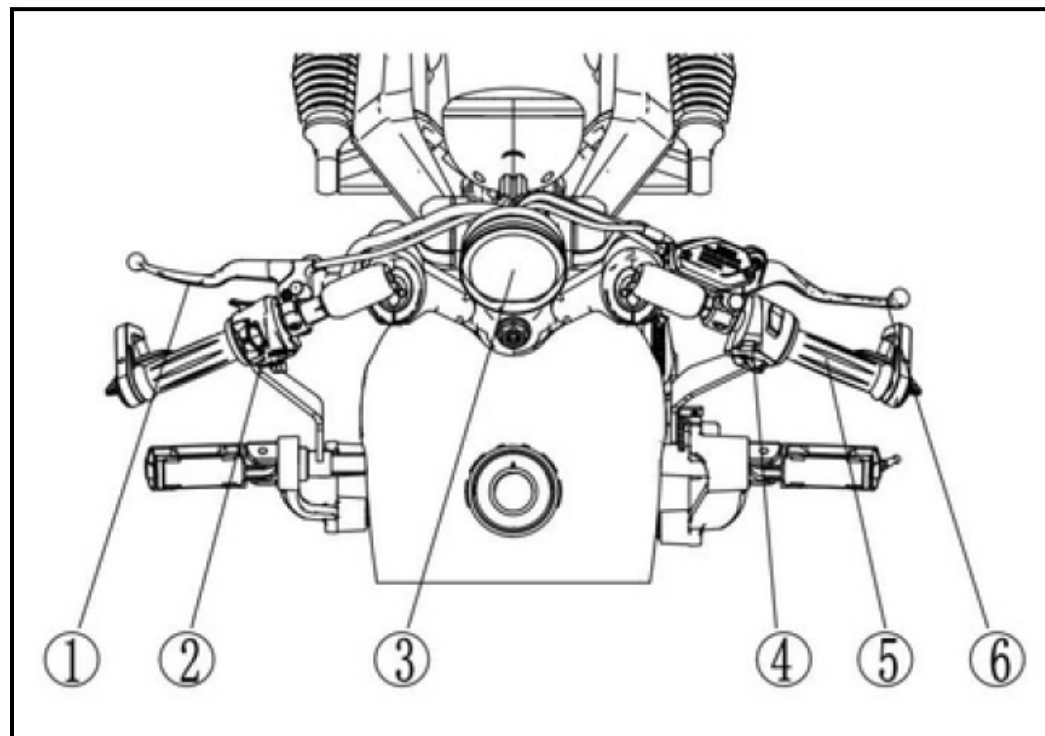
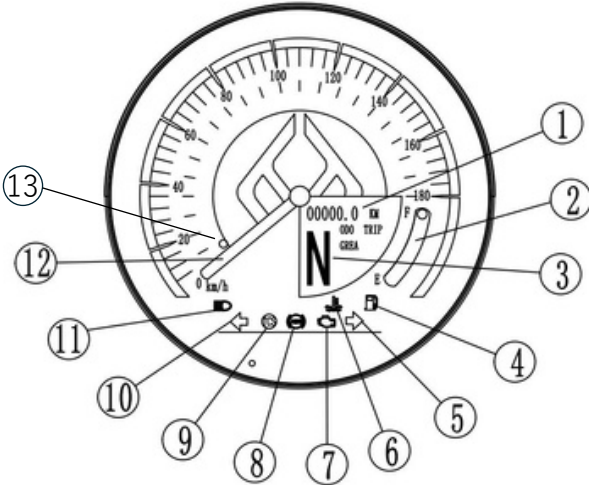


Tableau de bord et indicateurs

| N° | Nom                                    | Fonction                                                                                                                 |
|----|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Indicateur de kilométrage              | Le kilométrage total parcouru par le véhicule                                                                            |
| 2  | Indicateur de niveau de carburant      | Affiche le carburant restant dans le réservoir                                                                           |
| 3  | Indicateur de rapport engagé           | Donne le rapport engagé du moteur / véhicule                                                                             |
| 4  | Témoin de réserve - carburant          | Si allumé jaune, indique un niveau de carburant insuffisant dans le réservoir : il faut refaire le plein                 |
| 5  | Indicateur de Clignotant droit engagé  | Clignotants avt/arrière droit clignotent – le témoin s'allume en vert                                                    |
| 6  | Témoin de défaut de température moteur | S'allume et s'affiche en rouge : le liquide de refroidissement surchauffe. Le système de refroidissement est défectueux. |
| 7  | Témoin de défaut EFI                   | Le voyant s'éteint lorsque le moteur tourne, en cas de dysfonctionnement, s'affiche et clignote en jaune                 |
| 8  | Témoin ABS                             | Affiche le statut de l'ABS. S'allume en roulant lorsqu'un dysfonctionnement est détecté                                  |
| 9  | Témoin TCS (Traction Control)          | Indique le statut du système de contrôle de traction                                                                     |
| 10 | Indicateur de Clignotant gauche engagé | Clignotants avt/arrière gauche clignotent – le témoin s'allume en vert                                                   |
| 11 | Indicateur de feux de route            | Indique l'allumage du feu de route. S'affiche en bleu lorsqu'il est allumé                                               |
| 12 | Indicateur de vitesse instantanée      | Vitesse instantanée du véhicule                                                                                          |
| 13 | Indicateur de vitesse moteur           | Valeur instantanée de tours/minute                                                                                       |





Contacteur à clé / Mécanisme de verrouillage

Le contacteur d'allumage est situé à l'avant-gauche, sur le côté du véhicule. Le contacteur doit être placé sur ON pour démarrer le véhicule.

| Position | Icône                                                                             | Fonction                                        |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| OFF      |  | Circuit ouvert. Le moteur ne peut pas démarrer. |
| ON       |  | Circuit fermé. Le moteur peut démarrer.         |



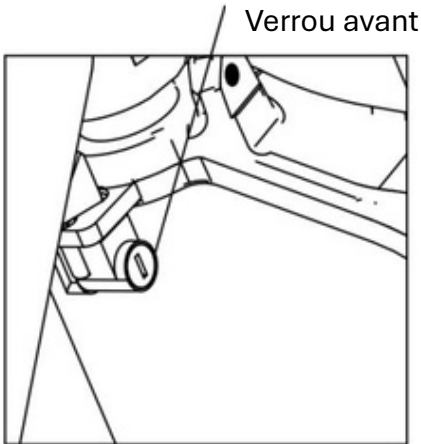
 **Attention :**

Lorsque vous n'utilisez pas le véhicule, tournez la clé en position "OFF" et retirez la clé. Lorsque le véhicule est sur "ON ", la clé ne peut pas être retirée.

Le mécanisme de verrouillage est installé sur le té inférieur du véhicule. Lorsque la moto n'est pas utilisée, verrouillez la colonne de direction, notamment lors du stationnement.

 **Attention :**

Avant de verrouiller le mécanisme de direction, le véhicule doit être garé correctement. Après le verrouillage, la moto ne peut pas être poussée, ce qui la rend difficile à manœuvrer et peut la faire chuter.

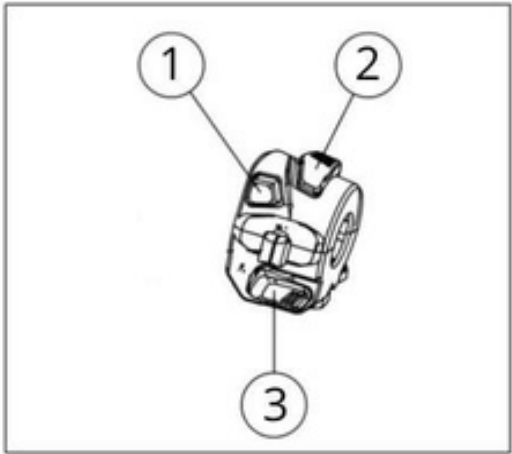


Commodo droit

Interrupteur d'arrêt du moteur

Arrêtez le moteur immédiatement dans une situation d'urgence, par exemple lors d'une chute. Placez l'interrupteur d'arrêt du moteur en position “” (ARRÊT) pour arrêter le moteur. Normalement, laissez-le dans la position “”.

| Position | Icone                                                                             | Fonction                                                                                                                                         |
|----------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| OFF      |  | Dans cette position, le circuit électrique lié au moteur est déconnecté, le moteur ne peut pas être démarré.                                     |
| ON       |  | Le circuit électrique lié au moteur est mis en marche - il doit être mis dans cette position pendant le fonctionnement, le moteur peut démarrer. |



- ① Interrupteur de feu de détresse
- ② Interrupteur d'arrêt moteur
- ③ Bouton de démarrage

Contacteur de signal de détresse “”

Le contacteur de signal de détresse est utilisé dans les situations d'urgence, comme lorsqu'un dysfonctionnement s'est produit. Appuyer sur le contacteur permet de faire clignoter tous les clignotants.

Commutateur de démarreur électrique “”

En appuyant sur le commutateur du démarreur électrique, le moteur de démarreur se retourne et fait démarrer le moteur. Si nécessaire, tournez simultanément la poignée des gaz pour ajouter du carburant, puis démarrer le moteur.

### Commodo gauche

#### ① Commutateur (ou bouton) d'appel de phare

Appuyez sur l'interrupteur pour faire un appel de phare.

#### ⚠ Avertissement :

Veillez modifier l'état des feux de route et de feux de croisement en fonction des conditions routières. S'il y a une voiture venant en sens inverse, veuillez allumer les feux de croisement pour éviter que la lumière directe n'affecte l'état de conduite du conducteur de la voiture venant en sens inverse, ce qui pourrait provoquer des accidents de la circulation.

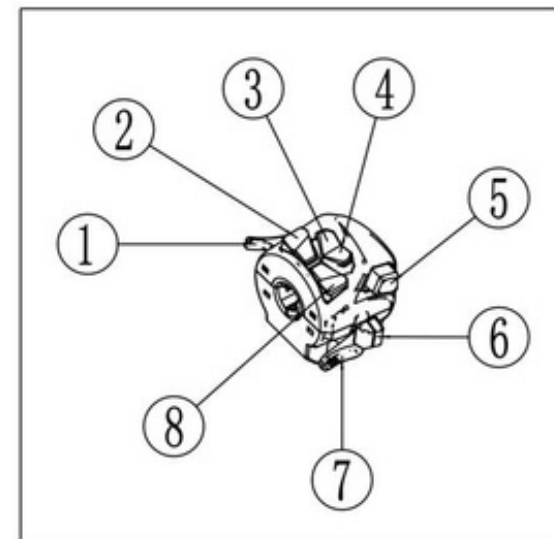
L'appel de phare ne fonctionne pas quand l'inverseur route-croisement est en position « feu de route » ≡▷.

#### ②⑧ Boutons SET / MODE

Appuyez sur les boutons SET / MODE pour naviguer dans les informations affichées sur le tableau de bord, définir ou réinitialiser les « Trip » kilométriques.

#### ⑦ Commutateur d'avertisseur sonore (klaxon) «📢»

Lorsque l'interrupteur est enfoncé, l'avertisseur sonore retentit.



- ① Bouton d'appel de phare
- ② Bouton SET
- ③ Interrupteur ABS
- ④ Interrupteur TCS
- ⑤ Inverseur route-croisement
- ⑥ Interrupteur de clignotants
- ⑦ Commutateur de klaxon
- ⑧ Bouton MODE

## Commodo gauche

### ③ Interrupteur ABS

Lorsque le véhicule est à l'arrêt, maintenez l'interrupteur enfoncé pendant trois secondes puis relâchez-le pour activer la fonction. À ce moment, le voyant de défaut clignote à une fréquence de 1 Hz, indiquant que la fonction ABS est désactivée.

Si l'interrupteur est maintenu enfoncé plus de dix secondes, la fonction ABS reste activée. Après une nouvelle mise sous tension du véhicule, la fonction ABS est également rétablie.

Après désactivation, appuyer de nouveau sur l'interrupteur pour réactiver l'ABS.

#### **Attention :**

Lorsque l'ABS n'est pas initialisé ou présente une défaillance, le voyant ABS reste allumé. Lorsque la fonction ABS est désactivée, le voyant ABS clignote. Lorsque la fonction ABS est activée, après démarrage, le voyant ABS s'éteint.

Conditions d'initialisation de l'ABS : la vitesse du véhicule est supérieure à 5km/h après démarrage.

### ④ Interrupteur TCS

Après la mise sous tension du véhicule, la fonction TCS est activée par défaut. Lorsque l'interrupteur est maintenu enfoncé plus de deux secondes, le voyant TCS clignote à une fréquence de 2 Hz, indiquant qu'il peut être relâché. À ce moment, la fonction TCS est désactivée.

Appuyez à nouveau sur l'interrupteur pour réactiver le TCS. Avant la fin de la mise sous tension, le voyant TCS reste allumé. Après initialisation, le voyant TCS s'éteint.

#### **Attention :**

TCS signifie « Traction Control System » (système de contrôle de traction). Son rôle est d'empêcher la roue arrière de patiner au démarrage et à l'accélération, afin de maintenir la stabilité de la trajectoire du véhicule.

Lorsque le TCS est désactivé, le véhicule peut glisser ou se renverser. Utilisez cette fonction avec prudence.

Conditions d'initialisation du TCS : la vitesse du véhicule est supérieure à 1km/h après démarrage, pas de défaut en cours.

Commodo gauche

⑤ Inverseur route-croisement

Change le mode des phares, entre feu de route et feux de croisement. Deux états sont possibles : en démarrant le moteur, les phrases s'allument. Ensuite, vous pouvez basculer entre feu de route « ≡▷ » et feux de croisement « ≡▷ ».

| Position           | Icone | Fonction                                                                |
|--------------------|-------|-------------------------------------------------------------------------|
| Feu de route       | ≡▷    | Position du commutateur : vers l'extérieur pour passer en feu de route. |
| Feux de croisement | ≡▷    | Position du commutateur : vers vous pour passer en feu de croisement.   |

⑥ Interrupteur de clignotant

Lorsque vous tournez à gauche, tournez le commutateur de clignotant sur la position ⇐ : les clignotants avant et arrière sur le côté gauche et le voyant de clignotant gauche sur le combiné d'instruments sont allumés. Lorsque vous tournez à droite, tournez le commutateur de clignotant sur la position ⇒. Tournez le commutateur de clignotant en position médiane; les clignotants gauche et droit ne s'allume pas.



**Avertissement :**

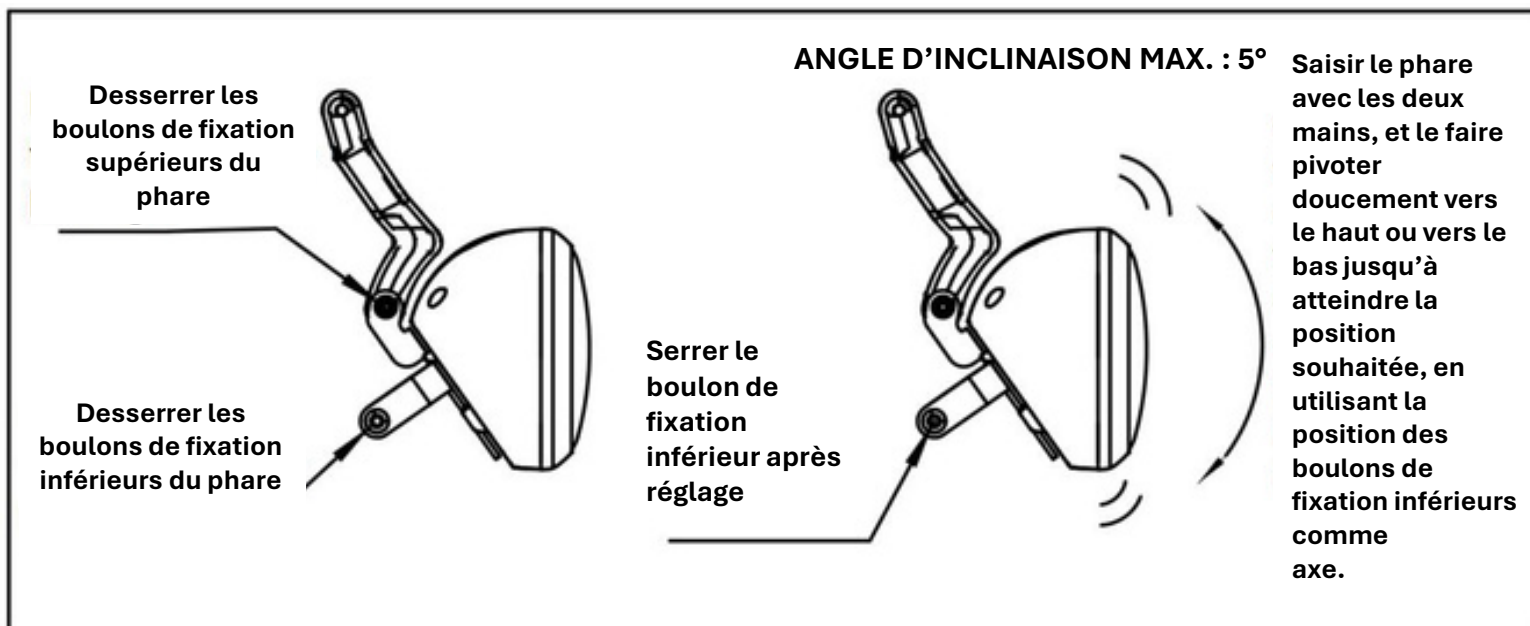
Lorsque vous tournez ou changez de voie, vous devez allumer le commutateur du clignotant, et éteindre le clignotant jusqu'à ce que vous ayez fini de tourner ou de changer de voie. Si vous laissez le clignotant allumé, les autres conducteurs risquent de mal comprendre la direction que vous souhaitez prendre, ce qui peut provoquer des accidents. Le commutateur du clignotant ne se désactive pas automatiquement. Après utilisation, assurez-vous d'appuyer sur le commutateur pour arrêter le clignotant.

### Réglage du phare avant

En raison des différences de taille et d'habitudes d'observation des utilisateurs, les exigences en matière d'éclairage pendant la conduite de nuit sont différentes. Afin d'offrir aux utilisateurs une meilleure expérience de conduite nocturne, le phare avant de la NAPOLEON 250 est spécialement conçu avec un angle d'inclinaison réglable. Les motocyclistes peuvent ajuster l'angle en fonction de leurs propres besoins.

**Etape 1 :** Utilisez une clé plate de 10mm et une clé hexagonale de 5mm pour desserrer les vis de fixation supérieure et inférieure qui maintiennent le phare.

**Etape 2 :** Après avoir desserré les vis, tournez doucement le phare de haut en bas en utilisant les vis de fixation suivantes comme axe, ajuster à la position appropriée et serrez les vis.

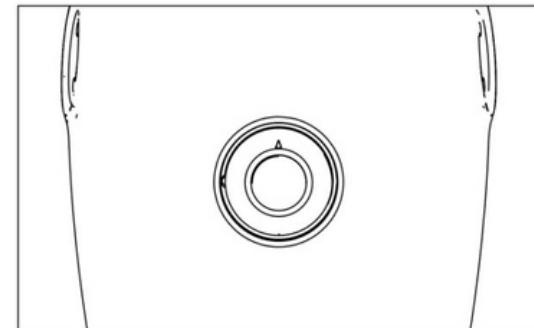


### Réservoir de carburant

Le carburant à utiliser pour ce véhicule est le E5 (SP95 - SP98) uniquement.

**⚠ Avertissement :**

L'UTILISATION D'UN BIO CARBURANT EST STRICTEMENT INTERDITE. L'utilisation d'un bio carburant type superéthanol E85, ou d'un carburant-éthanol E10 comme le Sans Plomb 95-E10 annule automatiquement toutes garanties constructeur.



**Attention :** Lorsque la jauge d'essence est proche du E, il convient d'en ajouter rapidement.

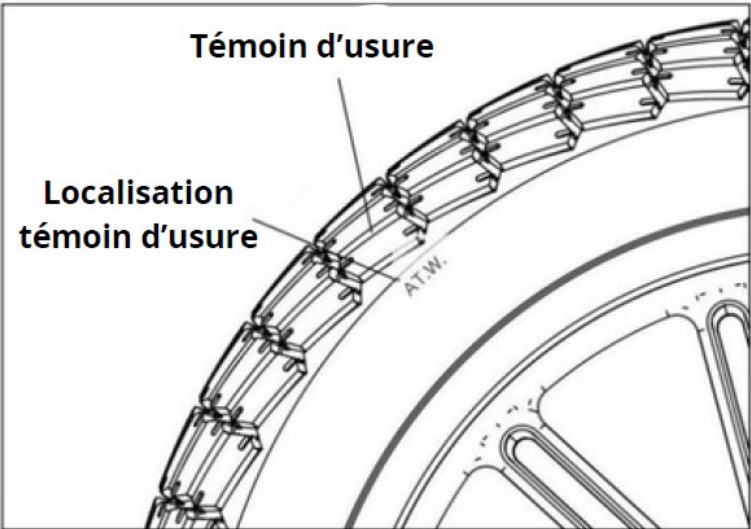
Faites pivoter et ouvrez le petit couvercle qui recouvre le trou de la serrure, insérez la clé dans le barillet du réservoir de carburant et tournez dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le bouchon du réservoir;

Pour fermer le réservoir, tournez la clé dans le sens des aiguilles d'une montre afin d'insérer le verrou dans l'orifice du réservoir. Relâchez la clé puis appuyer fermement avec le symbole «  » orienté vers l'avant jusqu'à entendre un 'clic'. Enfin, refermez le petit couvercle du trou de serrure.

Vérification des pneus

| Conducteur seul                                                | Conducteur + passager                                          | Taille des pneus                               |
|----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| Roue avant 2,25 bar (33 psi)<br>Roue arrière 2,25 bar (33 psi) | Roue avant 2,25 bar (33 psi)<br>Roue arrière 2,25 bar (33 psi) | Roue avant 150/80-16<br>Roue arrière 180/65-16 |

Vérifiez régulièrement la pression des pneus, des pneus sous-gonflés peuvent modifier le comportement du véhicule et causer des accidents, une pression trop faible peut entraîner des glissades ou un déjantage des pneus. Un pneu sous gonflé s'use plus rapidement. Vérifiez la surface du pneu et de la jante. Si des dommages sont constatés, s'adresser à un professionnel du 2 roues. Remplacez le pneu lorsque la profondeur de la bande de roulement dans le milieu du pneu tombe dans la plage suivante.





### Vérification des pneus

#### **Avertissement :**

La marque triangulaire indique la position de la bande d'usure. Si la bande d'usure touche le sol, cela signifie que le pneu a atteint sa limite et qu'il faut le changer.

**Lors du changement de pneu, la taille et le type de pneu doivent être conformes au tableau de la page précédente. Si vous changez un pneu de taille ou de type différent, cela affectera les performances de la moto et pourrait entraîner une perte de contrôle.**

Les pneus neufs doivent être rodés correctement pour garantir les performances maximum, comme pour le moteur. L'usure sur la surface de la bande de roulement est augmentée progressivement en prenant les virages sans prendre beaucoup d'angle pour les premiers 160 km (100 miles), avant d'attaquer les virages au maximum. Évitez toute accélération brutale, une attaque trop brusque du virage et un freinage soudain pendant les premiers 160 km (100 miles).

**Des pneus non rodés risquent de déraiper et de provoquer une perte de contrôle de la moto.**

#### **Attention :**

Si la pression du pneu faiblit, vérifiez qu'il n'y a pas de fissures ou de dommages sur la surface de contact ou les flancs des pneus. Vérifiez également qu'il n'y a pas de clous, de cailloux ou d'autres corps étrangers susceptibles de percer le pneu.

### Vérification des pneus

#### **Avertissement :**

Les pneus tubeless sont étanches au niveau de la zone de contact entre la jante et le talon du pneu. Pour éviter toute fuite d'air, il est nécessaire d'utiliser des outils spécifiques pour protéger la jante et le talon lors du démontage et du remontage, en utilisant une machine spéciale pour pneus tubeless.

Pour réparer les petites perforations d'un pneu tubeless, il faut démonter le pneu et poser une rustine à l'intérieur. Les réparations externes sont interdites, car la force centrifuge exercée pendant la rotation peut décoller la zone réparée.

Dans les 24 heures suivant la réparation, la vitesse du véhicule ne doit pas dépasser 80 km/h. Par la suite, elle ne doit pas dépasser 130 km/h. En cas de dépassement, l'échauffement excessif du pneu peut provoquer l'échec de la réparation et une fuite d'air.

Si la zone endommagée se situe sur le flanc ou dépasse 6 mm, le pneu ne peut pas être réparé ni réutilisé.

#### **Avertissement :**

Un pneu mal réparé, mal reposé ou mal équilibré risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident ou risque de s'user plus rapidement. Confiez toute réparation, changement et équilibrage des pneus à votre concessionnaire Benda ou à un mécanicien qualifié qui possède l'outillage et le savoir-faire nécessaires. Remontez les pneus conformément au sens de rotation repéré par une flèche sur le flanc des pneus.

### Vérification des pneus

#### **Avertissement :**

Les pneus de cette moto constituent un lien crucial entre la machine et la route. Le non respect des précautions suivantes et la défaillance des pneus en résultant risquent de se traduire en accident. Vérifiez l'état et la pression des pneus avant chaque sortie, et réglez la pression si nécessaire.

Évitez de surcharger la moto. Remplacez tout pneu usé au-delà des limites admissibles ou en cas de détérioration telle que des coupures ou des craquelures. Utilisez toujours des pneus du type et de la taille spécifiés dans le présent manuel du propriétaire. Équilibrez la roue après le montage d'un pneu.

#### **Attention :**

Les pneus chauffent durant la conduite, ce qui augmente la pression d'air. En conséquence, utilisez la jauge de pneu lorsque les pneus sont froids avant de conduire et vérifiez si les pneus sont à la pression spécifiée.

Ajustez la pression appropriée si la valeur est en dehors de la plage spécifiée. Une surcharge peut provoquer une défaillance des pneus et une perte de contrôle de la machine.

#### **Attention :**

Des pneus insuffisamment gonflés vont rendre les virages difficiles et se traduire par une usure rapide. Des pneus surgonflés offrent une moindre adhérence avec la route et favorisent le dérapage et la perte de contrôle de la machine.



### Rodage OBLIGATOIRE

Votre moto doit faire l'objet d'un rodage. La période de rodage est déterminante tant sur la durée de vie d'un moteur que sur la puissance développée et la consommation tout au long de son utilisation. Une bonne opération de rodage pendant cette période permettra d'assurer une durée de vie et des performances maximum à votre nouvelle moto. Les pièces BENDA sont fabriquées à partir de matériaux de qualité supérieure et les pièces usinées sont finies avec des tolérances de précision. Une bonne opération de rodage permet aux surfaces usinées de se polir et de s'accoupler sans gripper. Un moteur mal rôdé s'use prématurément. Le non-respect des consignes de rodage pourrait endommager irrémédiablement le moteur.

**Remarque :** A chaque révision, il est recommandé de nettoyer le filtre à huile et de veiller à certaines vérifications liées à l'entretien afin de prolonger la durée de vie du moteur.

| Jusqu'à 300 km :                                                              | Entre 300 et 500 km :                                     | De 600 à 1000 km :                          |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| N'utilisez que la moitié de la puissance et ne pas dépasser les 5000 trs/min. | Ne pas utiliser plus des 2/3 de la puissance du véhicule. | Utilisez les ¾ de la puissance du véhicule. |

**⚠ Attention : La période de rodage doit être effectuée.**

- 1 : Le régime moteur maximal ne peut pas dépasser 5000 tr / min pendant la période de rodage (1000 km).
- 2 : Vérifiez les niveaux d'huile aux 250 km.
- 3 : Remplacez le filtre à l'huile et l'huile moteur aux 1000 km ou 1 an.

**Remarque :** Si vous rencontrez des problèmes mécaniques durant la période de rodage, nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de votre concessionnaire. Un mauvais rodage des pneus peut entraîner un dérapage ou une perte de contrôle de votre véhicule. Lorsque vous utilisez des pneus neufs, vous devez être particulièrement prudent.



### Entretiens périodiques OBLIGATOIRES

La garantie de la moto n'est applicable que si vous justifiez d'un entretien régulier de votre véhicule, effectué **IMPERATIVEMENT** par un professionnel du deux roues. Le non-respect du planning de révision périodique entraînera l'annulation de la garantie. À chaque révision, le professionnel doit tamponner le carnet d'entretien et vous délivrer une facture détaillée. En cas de panne, nous vous demanderons les justificatifs de révisions et d'entretiens. Si vous êtes dans l'incapacité de nous faire parvenir ces documents, nous ne pourrons prendre en compte votre demande de prise en charge sous garantie constructeur, et celle-ci sera annulée sans qu'aucune demande de préjudice puisse être demandée de la part du client.

Un entretien périodique est obligatoire pour garantir le bon fonctionnement du véhicule. Un véhicule mal entretenu augmente fortement le risque d'accident. Dans le carnet d'entretien, un calendrier de révision a été établi en fonction du kilométrage parcouru par le véhicule et du temps d'utilisation. Il indique quand l'entretien doit être fait ainsi que les pièces à vérifier, à ajuster, à nettoyer ou à remplacer. Par sécurité, respecter les consignes qui y sont données. L'entretien doit être effectué plus fréquemment si le véhicule est utilisé dans un milieu défavorable (route boueuse, sableuse ou poussiéreuse, par exemple).

#### **Attention :**

- Faites remplir et tamponnez le carnet d'entretien par le professionnel qui effectue les travaux d'entretien et/ou de réparation, ce qui atteste de la bonne exécution des opérations d'entretien.
- Remplacez les pièces endommagées et défectueuses uniquement par des pièces d'origine.

### Vérifications à faire avant chaque utilisation

- ① Les freins, le niveau de liquide de frein, les plaquettes de freins et leur efficacité. Leviers de freins avec course libre (5-10mm à l'avant, 10-20mm à l'arrière), et bon fonctionnement.
- ② La pression des pneus et l'état d'usure des pneus : absence de fissures ou de corps étrangers, profondeur de sculpture.
- ③ Le niveau d'huile moteur. Assurez vous qu'il n'y aie aucune fuite.
- ④ L'éclairage, les feux et klaxon : assurez-vous du bon fonctionnement des phares, feux arrière, feux stop, clignotants, voyants et avertisseur sonore.
- ⑤ Le serrage des vis : amortisseurs avant et arrière, axes de fourche, axes de roues avant et arrière, supports moteur, système de direction, guidon, freins avant et arrière, embrayage, suspension arrière, composants électriques, etc.
- ⑥ La chaîne de transmission : tension correcte, absence de défauts ou de dommages.
- ⑦ La poignée de gaz : jeu libre de 2-6mm, bon fonctionnement à l'ouverture et à la fermeture.
- ⑧ Le levier d'embrayage : jeu libre (5-10mm) et bon fonctionnement
- ⑨ Le niveau de carburant dans le réservoir.
- ⑩ Vérifier l'absence de jeu et la fluidité de la direction : elle doit être souple et sans points durs.
- ⑪ Le liquide de refroidissement : niveau correct, pas de fuite.

#### **Note :**

Le fait de ne pas inspecter et réparer avant de rouler laissera un risque pour la sécurité du motard. La révision de la moto avant de rouler peut éliminer les risques pour la sécurité.

### Démarrer le moteur

- ① Tournez la clé de contact dans le contacteur, position ON.
- ② Vérifiez que l'interrupteur d'arrêt du moteur est réglé sur «  ».
- ③ Assurez-vous que la boîte de vitesses est au point mort. Débrayer l'embrayage lorsqu'il n'est pas au point mort.
- ④ Appuyez sur le commutateur de démarreur électrique «  ». Démarrez le moteur.

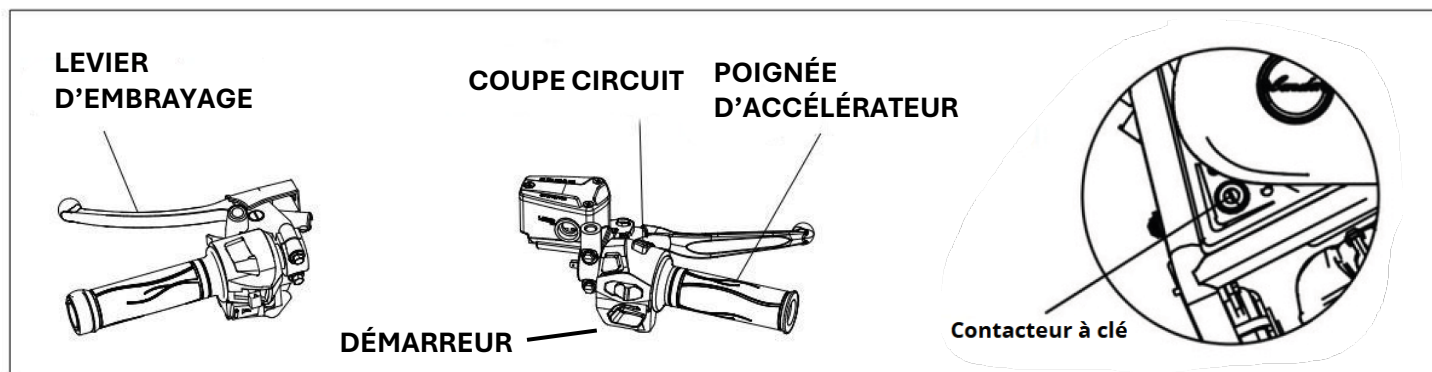
#### Remarques :

Après avoir démarré, laissez le moteur monter en température d'utilisation normale 2-3 minutes avant de prendre la route. Lorsque vous utilisez le bouton de démarrage électrique, chaque opération doit être relâchée immédiatement au bout de 3 à 5 secondes, sinon vous pouvez affecter la durée de vie de la batterie. Si le moteur peine à démarrer, ouvrez l'accélérateur d'environ 1/8 tour et appuyez en même temps sur le commutateur de démarreur électrique.

Une fois le moteur démarré, le bouton de démarrage électrique doit être relâché immédiatement. Pendant que le moteur tourne, il est très fortement déconseillé d'appuyer sur le bouton de démarrage électrique pendant que le moteur tourne. Sinon, il y a un risque d'endommager le moteur.

Ne démarrez pas la moto dans un petit espace, pour éviter la diffusion des gaz d'échappement.

**Ne démarrez jamais une moto sans huile moteur.**



# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

---

## **Danger**

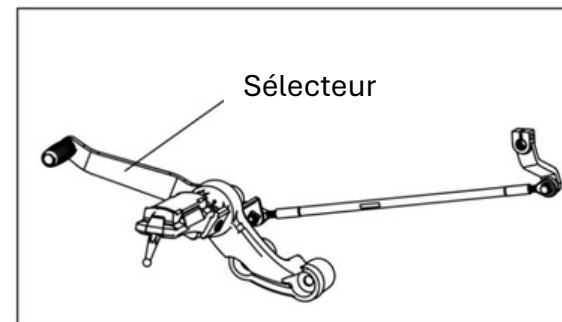
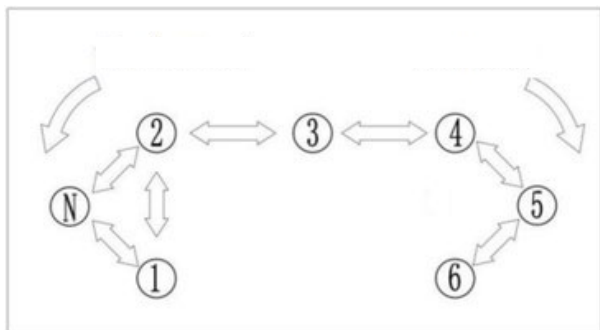
1. Si vous conduisez ce modèle pour la première fois, nous vous suggérons de trouver une route non ouverte à la circulation pour vous entraîner jusqu'à ce que vous soyez familiarisé avec les commandes et les manœuvres du véhicule.
2. Conduire d'une seule main est très dangereux, vous devez tenir fermement le guidon à deux mains et conduire avec les deux pieds sur les repose-pieds. Quelle que soit la situation, ne conduisez pas avec les deux mains hors des poignées.
3. Réduisez et adaptez votre vitesse avant de tourner.
4. Lorsque la surface de la route est humide et lisse, le frottement des pneus est faible, ce qui réduit naturellement la capacité de freinage, vous devez donc ralentir à l'avance.
5. Les vents latéraux sont généralement plus susceptibles de se produire à la sortie des tunnels, dans les vallées ou lorsque de gros véhicules dépassent par derrière. En cas de vent de travers, vous devez être prudent, calme et ralentir.
6. Respectez les règles de circulation et contrôlez votre vitesse.

## **Attention**

1. Le temps de chauffe doit durer de 2 à 3 minutes avant de prendre la route. L'utilisation d'une moto avec une température moteur insuffisante aggraverait l'usure du cylindre, du segment de piston, du culbuteur et d'autres pièces lors de la conduite.
2. Pour l'utilisation du bouton de démarrage électrique, chaque passage doit être immédiatement relâché dans les 3 à 5 secondes; sinon, vous risquez de provoquer une décharge trop rapide de la batterie, ceci affectera sa durée de vie.
3. Après le démarrage du moteur, relâchez immédiatement le bouton de démarrage électrique, sinon vous risquez d'endommager le moteur.
4. Ne démarrez pas le véhicule de manière continue et fréquente, deux démarrages doivent être espacés de plus de 10 secondes.
5. Après le démarrage ou pendant la conduite, vous devez accélérer en douceur.
6. Ne démarrez pas la moto dans un espace étroit pour éviter le risque d'empoisonnement dû aux gaz d'échappement.
7. Il est strictement interdit de démarrer le moteur sans débrayer l'embrayage, sinon cela causerait des dommages aux pièces ou des accidents de sécurité. Ne démarrez pas la moto lorsqu'il y a un manque de carburant ou d'huile.



### Sélecteur de vitesse / levier d'embrayage



La transmission de votre moto dispose de 6 rapports de vitesses. En partant du point mort, les vitesses s'engagent ainsi :

- en poussant sur le sélecteur vers le bas, on engage la première vitesse.
- en tirant le sélecteur vers le haut, on engage successivement les 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème vitesses.

#### **Attention :**

Il est strictement interdit de changer de rapport de vitesse sans débrayer ou embrayer une fois le rapport engagé. Auquel cas, vous risquez de créer des dommages au moteur et au système de transmission. Veuillez-vous assurer que la vitesse est bien enclenchée, puis relâchez la poignée d'embrayage. Il est nécessaire de raccourcir le plus possible le temps de passage. Ne rétrogradez pas à haut régime ou vous risquez d'endommager le moteur en provoquant un affolement de soupapes (soupape qui vient heurter la tête du piston).

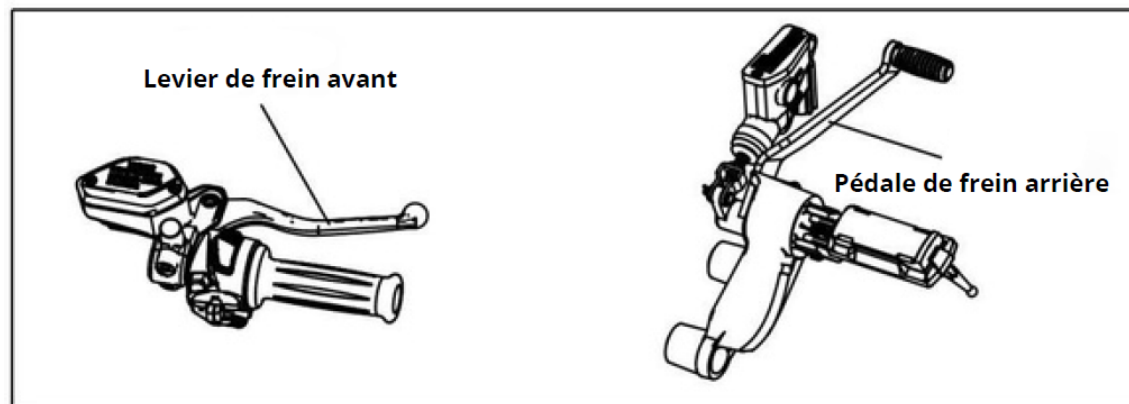
#### **Remarque :**

Réduisez le régime du moteur avant le rétrogradage. Cela évite l'usure des composants de la transmission et du pneu arrière. Si l'engrenage est au point mort, il est préférable de relâcher lentement la poignée d'embrayage pour être sûr qu'elle soit bien au point mort.

### Utilisation des freins

1. Lorsque vous devez réduire votre vitesse, les freins avant et arrière doivent être utilisés de façon progressive.
2. Dans le cas où vous devez effectuer un freinage d'urgence, la poignée d'accélérateur doit être relâchée en premier, puis, les freins avant et arrière doivent être utilisés simultanément.

Un freinage en courbe peut entraîner une perte d'adhérence et provoquer une perte de contrôle de la moto. Dans une descente, privilégiez le frein moteur en rétrogradant progressivement de façon à ne pas sur-utiliser les freins, de les faire chauffer et de perdre en efficacité.



#### Utilisation du système de freinage :

1. Coupez entièrement les gaz en tournant la poignée vers l'extérieur.
2. Utilisez simultanément les freins avant et arrière de manière uniforme.
3. Rétrogradez au fur et à mesure que la vitesse diminue.
4. Passez au point mort après avoir serré le levier d'embrayage (position boîte débrayée) quand la moto est presque à l'arrêt complet.

### Utilisation des freins

#### **Avertissement :**

Un freinage brusque ou des rétrogradations soudaines peuvent nuire à la stabilité de conduite et provoquer des dérapages et des chutes. Évitez tout freinage brusque et rétrogradation soudaine. Faites preuve d'une extrême prudence lors de la conduite sur des routes glissantes ou mal entretenues en inclinant la moto sur le côté.

Un freinage brusque sur une surface humide, meuble, accidentée ou glissante peut provoquer un dérapage et une perte de contrôle. Freinez légèrement et avec prudence sur les surfaces glissantes ou accidentées.

Freiner dans les virages peut s'avérer dangereux, que la machine soit ou non équipée de l'ABS. L'ABS ne peut pas contrôler le dérapage des roues qui risque de se produire en cas de freinage brusque dans un virage et les dérapages peuvent provoquer une perte de contrôle de la machine. Ralentissez suffisamment dans la ligne droite avant d'aborder un virage et évitez de freiner dans le virage.

#### **Avertissement :**

Les pilotes non expérimentés ont tendance à ne pas utiliser suffisamment le frein avant. La distance de freinage risque alors d'augmenter et de provoquer un accident. N'utilisez que le frein avant ou que le frein arrière peut provoquer un dérapage et une perte de contrôle. Appliquez simultanément et uniformément les deux freins.

#### **Avertissement :**

Suivre de trop près un autre véhicule peut provoquer une collision. Plus la vitesse augmente, plus la distance de freinage augmente progressivement. Maintenez toujours une distance suffisante entre vous et le véhicule vous précède pour assurer un freinage en toute sécurité.

### Stationnement / Béquille latérale

Après chaque arrêt du véhicule, repassez votre boîte de vitesse au point mort. Tournez le contacteur d'allumage sur OFF et retirez la clé, le véhicule garé sur le côté et sur une zone de stationnement la plus plane et solide. Possible Vérifiez que le blocage du guidon est enclenché afin d'empêcher le vol de la moto.

Si vous devez garer la moto sur une surface instable, en pente, sur le gravier, sur une surface inégale, ou sur un sol mou, soyez prudent lorsque vous vous penchez ou lorsque vous déplacez la moto.

Cette moto est équipée d'une béquille latérale. Elle est utilisée pour garer la moto. Pour mettre la moto sur sa béquille latérale, placez le pied gauche sur le bout de la béquille latérale et appuyez fermement pour faire pivoter la béquille et bloquez-la contre sa butée.



#### Attention :

Garer le véhicule dans un endroit où il ne gênera pas la circulation. Ne pas garer le véhicule illégalement. Ne touchez pas le tuyau d'échappement, le silencieux ou le moteur lorsque le moteur est en marche ou pendant un certain temps après son arrêt. Garer la moto à plat et tournez le guidon complètement à gauche. Evitez de garer la moto avec le guidon tourné à droite.



#### Avertissement :

Si la moto est garée à l'aide de la béquille latérale sur une pente légère, placez l'avant de la moto en "amont" pour éviter son renversement. Il est prudent de laisser la boîte de vitesse en 1ère pour immobiliser la moto. Mettez au point mort avant de démarrer le moteur. Si la moto doit être équipée d'un antivol en U, d'un verrouillage de frein à disque ou chaîne pour éviter le vol, n'oubliez pas d'enlever cet antivol avant de prendre la route.

Conduire sans avoir complètement relevé la béquille latérale peut provoquer un accident lorsque vous tournez à gauche. Vérifiez le bon fonctionnement du système de verrouillage de la béquille latérale / de l'allumage avant de prendre la route. Relevez toujours entièrement la béquille latérale avant de démarrer.

### Conduire en pente

Sur les pentes raides, la moto risque de ralentir et de manquer de puissance. Rétrogradez dans un rapport inférieur de sorte que le moteur tourne à nouveau à un régime normal. Exécutez cette manœuvre rapidement pour éviter une perte d'élan.

Pour descendre une pente longue et à haute déclivité, utilisez le frein moteur pour aider au freinage en passant dans un rapport inférieur. L'usage continu des freins risque de les surchauffer et de réduire leur efficacité.

Faites attention à ne pas emballer le moteur lorsque vous descendez une pente.



#### **Attention :**

Ne retenez pas la moto sur une pente en appliquant les gaz et l'embrayage sous peine de détérioration de l'embrayage. Pour retenir la moto sur une pente, utilisez les freins.



#### **Avertissement :**

L'usage continu des freins pendant une longue période risque de les surchauffer et de réduire leur efficacité, ce qui peut entraîner un accident. Ralentissez suffisamment avant d'aborder une pente.

### Inspection, sélection et remplacement de l'huile moteur

Les lubrifiants de moteur à quatre temps de haute qualité prolongent la durée de vie du moteur. Le contrôle quotidien du niveau d'huile et les vidanges périodiques sont deux des plus importantes opérations d'entretien à effectuer.

Le rôle de l'huile moteur est de réduire les frottements, d'améliorer l'étanchéité, de refroidir les pièces, de les nettoyer et de les protéger contre la corrosion. Une huile de mauvaise qualité, utilisée trop longtemps ou en quantité insuffisante, accélère l'usure des composants du moteur et réduit sa durée de vie. Elle peut également entraîner une surchauffe du moteur, une usure ou une détérioration de l'embrayage, une baisse de puissance, des bruits anormaux et une consommation excessive d'huile.

Un hublot de contrôle est situé sur le carter droit. Observez le niveau d'huile qui doit se situer entre les repères minimums et maximums.

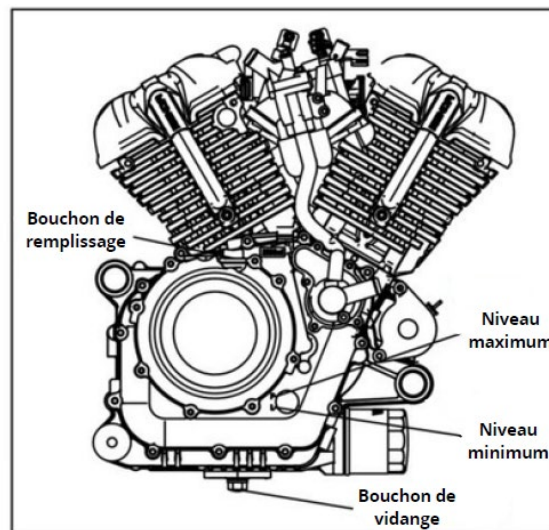
Démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant 3 minutes, puis coupez-le et attendez 3 minutes. Placez ensuite la moto sur une surface plane, bien droite et perpendiculaire au sol. À ce moment, le niveau d'huile doit se situer entre les repères supérieur et inférieur du hublot. Si le niveau est insuffisant, dévissez simplement le bouchon de remplissage d'huile et ajoutez la quantité nécessaire. Après avoir revissé le bouchon, vérifiez qu'il n'y a aucune fuite.

#### **Attention :**

Trop d'huile ou pas assez peut engendrer une casse du moteur.

L'huile moteur recommandée est

**SAE : 10W40 semi-synthèse.**



## Vidange du moteur

Remplacez l'huile moteur pour la première fois après 1000 km de conduite ou 1 an puis la remplacer tous les 4000 km ou tous les ans. Vérifiez le niveau d'huile tous les 500 km de conduite et remplissez le réservoir au niveau spécifié.

Capacité d'huile : vidange sans changer le filtre à huile : 2,2 litres, vidange avec changement du filtre à huile : 2,3 litres.

**Attention :** Le filtre à huile doit être remplacé à chaque vidange.

Dévissez le bouchon de vidange, nettoyez le filtre tamis et remettez-le en place.

BENDA recommande l'utilisation d'une huile d'équivalence SAE 10W-40. Si vous ne trouvez pas d'huile moteur SAE 10W-40, sélectionnez une huile équivalente d'après le tableau suivant.

**⚠ Avertissement :**

L'utilisation d'une huile moteur de qualité inférieure ou d'un niveau insuffisant d'huile peut sérieusement affecter les performances et la durée de vie du moteur. L'absence prolongée de vidange de l'huile moteur peut entraîner sa détérioration, et une huile moteur détériorée peut entraîner une usure excessive du moteur et de ses composants.

Diagramme de sélection de l'huile :

| Température (°C) | Température (°F) | Recommandation    |
|------------------|------------------|-------------------|
| 0                | 32               | 20 W•40 / 20 W•50 |
| -10              | 14               | 15 W•40 / 15 W•50 |
| -20              | -4               | 10 W•40 / 15 W•50 |
| -20              | -4               | 10 W•30           |

 **Attention :**

Si de la saleté pénètre dans l'orifice de remplissage d'huile, cela peut endommager le moteur. Assurez-vous qu'il n'y a pas de poussière, de boue ou de corps étrangers adhérant au conteneur d'huile et assurez-vous que ces matériaux étrangers ne pénètrent pas par l'orifice de remplissage d'huile.

### Vidange du moteur

#### **Raisons de la détérioration des huiles moteur courantes :**

- Température de lubrification trop élevée entraînant une dégradation naturelle de l'huile.
- Mélange d'huiles de différentes spécifications provoquant une détérioration.
- Augmentation de la quantité de limailles métalliques dues aux frottements mécaniques.
- Présence importante de poussières et d'impuretés dans le bidon d'huile.
- Jeu trop important entre le piston et le cylindre, entraînant une fuite des gaz d'échappement et la formation de résidus de carbone lors de la combustion.

#### **⚠ Avertissement :**

Le tuyau d'échappement ou le silencieux et le moteur sont chauds lorsque le moteur tourne et une fois qu'il est arrêté. Les toucher avant qu'ils ne refroidissent peut provoquer des brûlures. Lors de l'entretien sur des pièces à proximité, attendez que le tuyau d'échappement ou le silencieux et le moteur aient suffisamment refroidi pour les toucher avant de commencer l'entretien.

Les huiles neuves ou usagées ainsi que les solvants sont des produits toxiques. Ce type de produit est dangereux pour les enfants et les animaux en cas d'ingestion. Un contact répété et prolongé avec une huile moteur usagée peut entraîner des cancers de la peau. Un bref contact avec une huile usagée ou un solvant peut entraîner une irritation de la peau.

Pour minimiser toute exposition aux huiles usagées, portez une chemise à manches longues et des gants imperméables (comme des gants en caoutchouc) pour procéder à la vidange de l'huile. Si de l'huile entre en contact avec la peau, lavez soigneusement avec de l'eau et du savon. Nettoyez les vêtements ou les chiffons tachés d'huile. Pour le recyclage ou la mise au rebut des huiles et filtres usés, conformez-vous à la loi.



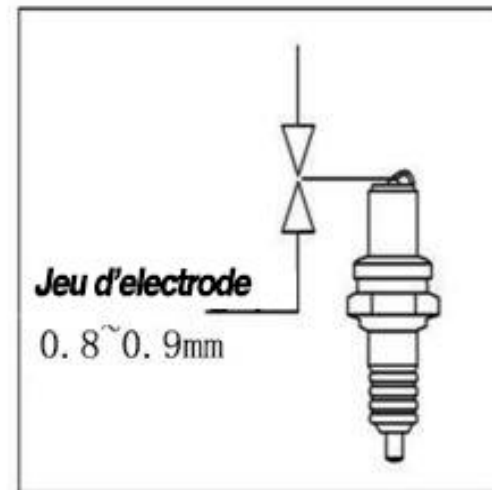
### Choix et remplacement des bougies d'allumage

**Référence des bougies d'allumage :** CR8E (NGK)

**Cycle de remplacement :** tous les 8000 km environ.

**Côté opposé de la douille de la bougie / Clé à bougie :** 16mm

1. Retirez l'antiparasite, dévissez la bougie à l'aide de la clé se trouvant dans la trousse à outils. Nettoyez les dépôts de calamine et la saleté sur le culot de la bougie d'allumage avec une brosse métallique en acier.
2. Vérifiez si l'électrode de la bougie est endommagée ou non et si l'électrode latérale est érodée, remplacez la bougie si nécessaire.
3. Vérifiez l'écartement de l'électrode de la bougie et ajustez si nécessaire de 0,8 à 0,9 mm à l'aide d'un jeu de cale. Vérifiez que le joint d'étanchéité est correct.
4. Vissez la bougie à la main et serrez ensuite à l'aide de la clé fournie.
5. Lors de la pose d'une nouvelle bougie : commencez par la visser à la main dans le filetage, puis serrez-la à l'aide de la clé à bougie.



### Choix et remplacement des bougies d'allumage

#### **Avertissement :**

Des impuretés peuvent pénétrer dans le moteur par l'orifice de montage de la bougie et l'endommager. Après avoir retiré la bougie, il est donc indispensable de boucher le trou de montage.

Si la couleur de l'électrode de la bougie diffère de celle d'une bougie normale, il faut remplacer la bougie par un modèle identique. L'utilisation d'un modèle différent, avec une plage thermique inadéquate, peut causer de graves dommages au moteur, non couverts par la garantie.

Un couple de serrage excessif ou un filetage mal serré lors de la pose de la bougie peut sérieusement endommager la culasse. Il est donc essentiel d'effectuer l'installation d'abord manuellement avec précaution, avant tout serrage final.

#### **Attention :**

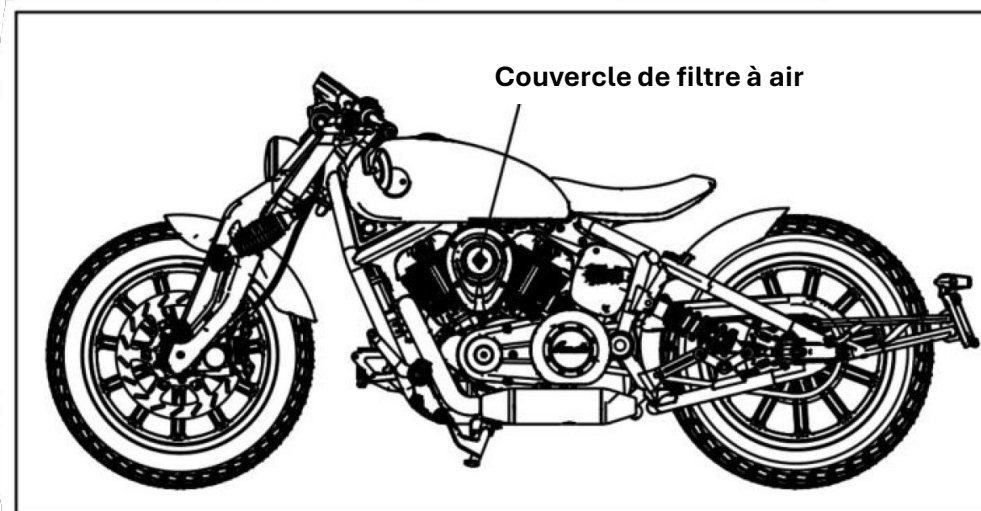
En cas de doute sur le choix et le remplacement des bougies d'allumage, consultez votre concessionnaire BENDA.

### Nettoyage ou remplacement du filtre à air

1. L'élément du filtre à air doit être maintenu en bon état de propreté pour garantir une puissance du moteur appropriée et une consommation raisonnable. Si vous utilisez votre moto dans des conditions normales, vous devez entretenir l'élément de filtre à air aux intervalles spécifiés. Si vous conduisez dans un environnement poussiéreux, humide ou boueux, vous devez inspecter le filtre à air plus fréquemment.
2. L'élément de filtre à air doit être nettoyé tous les 4000km. Un nouvel élément filtrant doit être remplacé tous les 8000 km.
3. L'élément filtrant est en papier. Lors du nettoyage, vous pouvez le taper sur le sol pour enlever la plus grande partie de la poussière. S'il y a une pompe à air, vous pouvez souffler de l'intérieur vers l'extérieur pour enlever la poussière. Si le papier du filtre est déjà poussiéreux ou mouillé par de l'huile, de l'eau, etc., il doit être remplacé par un nouvel élément filtrant.
4. Lors de l'entretien périodique, retirez le tuyau d'accumulation d'huile et vidangez l'huile usagée à l'intérieur. Le tuyau d'accumulation d'huile est situé sous le filtre à air.

**Procédure :** Retirez les 4 vis du couvercle supérieur du filtre à air et retirez les vis de fixation de l'élément filtrant. Retirez l'élément filtrant.

**Assemblage :** Suivez la procédure de démontage dans l'ordre inverse.



### Nettoyage ou remplacement du filtre à air

#### **Avertissement :**

Il est interdit de démarrer le moteur sans le filtre à air installé. Lors du lavage des motos, ne laissez pas l'eau pénétrer dans le filtre à air situé à l'intérieur. Si le filtre est endommagé, il doit être remplacé. Un élément de filtre à air mal installé risque de laisser pénétrer la poussière. Le moteur risque alors de se détériorer.

Assurez-vous de bien installer l'élément de filtre à air.

#### **Attention :**

Le non-contrôle périodique de l'élément de filtre à air quand le véhicule est utilisé dans un environnement poussiéreux, humide ou boueux risque de provoquer une détérioration de la moto. Dans ces conditions, l'élément de filtre à air peut se boucher et provoquer une détérioration du moteur.

Vérifiez toujours l'élément de filtre à air après une utilisation de la machine dans des conditions sévères. Remplacez l'élément si nécessaire. Si de l'eau pénètre dans le boîtier de filtre à air, vérifiez immédiatement l'élément de filtre à air et nettoyez l'intérieur du boîtier.

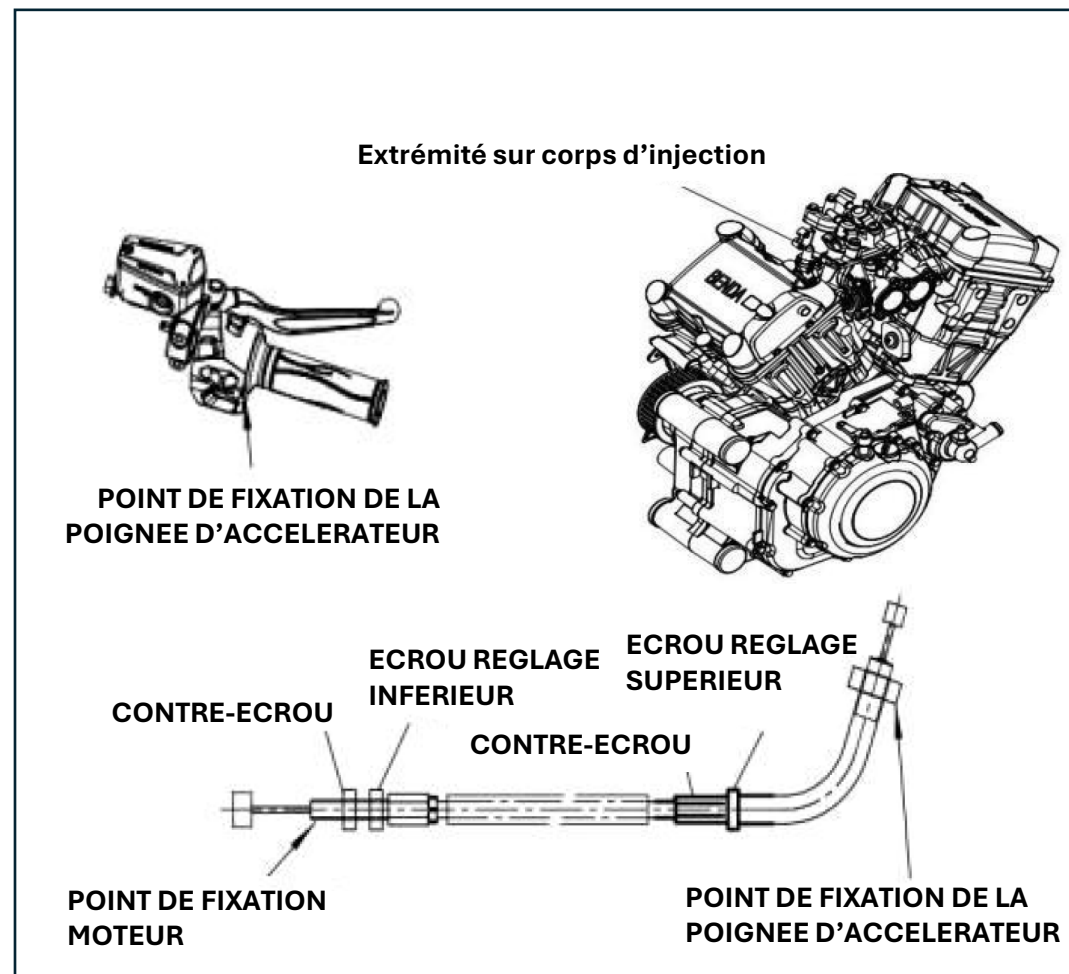
#### **Attention :**

Un élément de filtre à air déchiré permet l'entrée de poussière dans le moteur et peut endommager ce dernier. Remplacez l'élément de filtre à air par un neuf s'il est déchiré. Pendant son nettoyage, vérifiez bien que l'élément n'est pas déchiré.

Un élément de filtre à air mal installé risque de laisser pénétrer la poussière. Le moteur risque alors de se détériorer. Veillez à bien installer l'élément de filtre à air.

### Inspection et réglage du câble et de la poignée d'accélérateur

- Course libre de la poignée d'accélérateur : 2~6mm.
- La vis de réglage supérieure peut être réglée avec précision, la vis de réglage inférieure peut être ajustée à une certaine course.
- Lors du réglage, desserrez le contre-écrou de la vis de réglage, puis tournez la vis de réglage supérieure pour effectuer le réglage.
- Pour une plage de réglage plus large, desserrez l'écrou de fixation, puis ajustez la course libre à 2 ~ 6mm.
- Le câble d'accélérateur doit être régulièrement lubrifié pour réduire l'usure du câble en acier. Ne pas plier le câble.
- Vérifier s'il est normal de tourner l'extrémité avant de la plus à gauche vers la plus à droite et si la limite est fiable.
- Vérifier si la rotation de la poignée de commande d'accélérateur de la position complètement fermée est flexible; s'il peut revenir automatiquement à la position lorsque la poignée est relâchée.
- Vérifier si le câble d'accélérateur est en bonnes conditions et est flexible



### Inspection et réglage du câble et de la poignée d'accélérateur

**⚠ Avertissement :**

Si le câble d'accélérateur est tordu, coincé ou ne peut pas revenir à sa position initiale, le câble de commande d'accélérateur doit être remplacé.

Après le réglage de la course libre du câble d'accélérateur, il est nécessaire de s'assurer que la poignée de commande de l'accélérateur peut revenir automatiquement et que la vitesse de ralenti n'augmente pas. Après un réglage simultané, il ne doit pas y avoir d'augmentation du régime de ralenti du moteur lorsque l'on tourne le guidon du véhicule.

### Réglage du ralenti

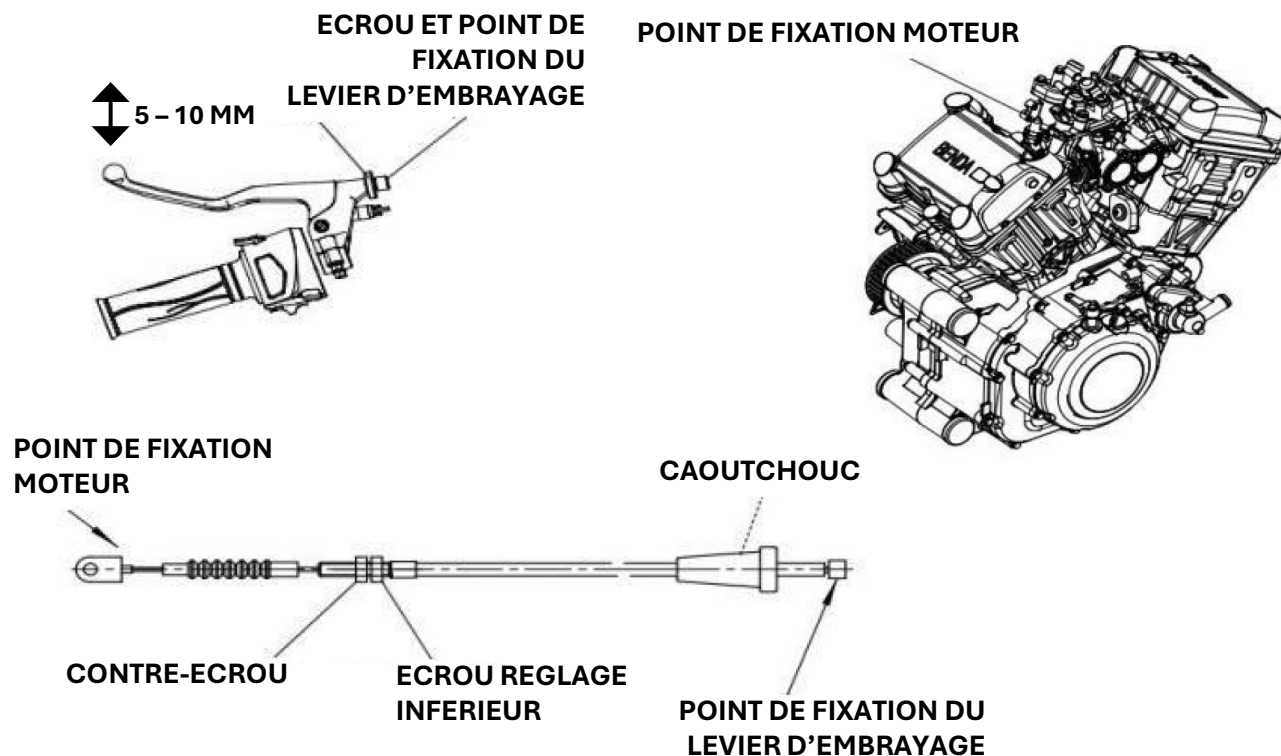
La vis de butée du corps d'injection a été réglée avec précision en usine et ne doit pas être ajustée par vos soins. Vérifiez que le régime de ralenti du moteur est stable (après un préchauffage complet, il doit se situer entre 1450 et 1750 tr/min).

 **Avertissement :**

Si le régime de ralenti est instable, ou ne se trouve pas dans la plage spécifiée, demandez à votre concessionnaire Benda ou à un mécanicien qualifié de vérifier et de réparer la moto.

### Réglage du jeu du câble d'embrayage

À chaque intervalle d'entretien, réglez le jeu du câble d'embrayage à l'aide du dispositif de réglage de l'embrayage. L'embrayage doit être réglé avec le moteur à l'arrêt. Il doit y avoir un mouvement de fonctionnement libre de 5-10 mm à l'extrémité du levier d'embrayage, comme indiqué sur la figure ci-dessous. Un réajustement doit être effectué en cas de patinage de l'embrayage ou de difficulté à engager les engrenages.



#### ⚠ Attention :

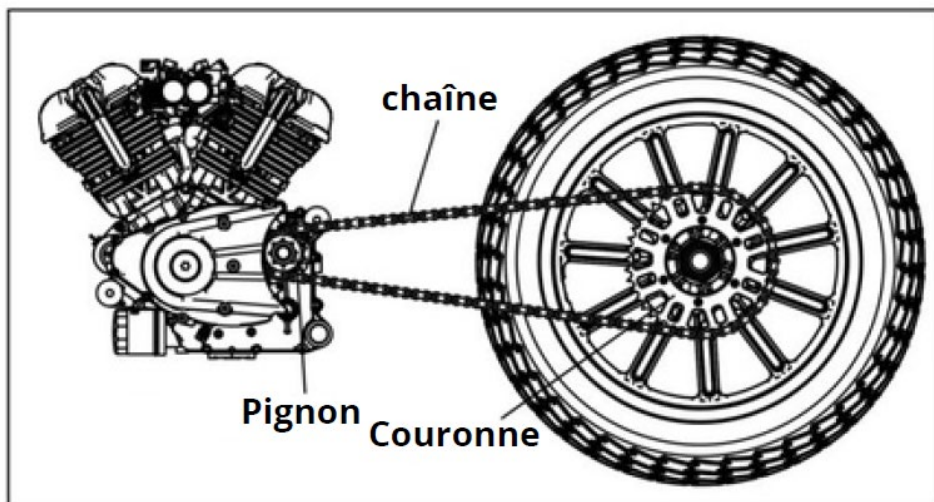
Lorsque vous utilisez la poignée d'embrayage, vous devez la saisir ou la relâcher complètement. Evitez de ne saisir ou de ne relâcher qu'à moitié l'embrayage, sinon vous risquez d'user le système d'embrayage.



### Inspection et réglage de la chaîne

#### Modèle de la chaîne : Pas 520, 110 maillons

Cette moto a une chaîne sans fin fabriquée à partir de matériaux spéciaux. Il est conseillé de faire procéder au changement de la chaîne de transmission par un concessionnaire Benda ou un mécanicien qualifié. Chaque jour avant de prendre la route, vérifiez l'état et le réglage de la chaîne de transmission. Suivez toujours les conseils pour le contrôle et l'entretien de la chaîne.



#### **⚠ Avertissement :**

Ne conduisez jamais avec une chaîne en mauvais état ou mal réglée sous peine de risque d'accident.

Avant de prendre la route, vérifiez, réglez et entretenez la chaîne comme indiqué ici.

### Inspection et réglage de la chaîne

#### Contrôle de la chaîne de transmission

Pendant le contrôle de la chaîne, vérifiez ce qui suit :

- Axes lâches
- Rouleaux détériorés
- Maillons secs ou rouillés
- Maillons tordus ou déformés
- Usure excessive
- Réglage inadéquat de la chaîne

Pour tout problème détecté sur l'état ou le réglage de la chaîne de transmission, corrigez le problème si vous savez comment procéder. Si nécessaire, consultez votre concessionnaire BENDA.



#### **Avertissement :**

Une installation incorrecte de la chaîne de rechange ou l'emploi d'une chaîne du type à pince peut être dangereux. Un maillon de raccord qui n'est pas complètement fermé ou un maillon de raccord de chaîne du type à pince peut se détacher et provoquer un accident ou des dégâts sérieux au moteur.

N'utilisez pas de chaîne du type à pince. Le remplacement de la chaîne nécessite l'emploi d'un outil à rivet spécial et une chaîne de haute qualité, différente du type à pince. Demandez à un concessionnaire BENDA agréé ou à un mécanicien qualifié d'effectuer ce travail.

Une détérioration de la chaîne de transmission signifie que les pignons sont peut-être aussi détériorés. Vérifiez ce qui suit sur les pignons :

- Usure excessive des dents
- Dents cassées ou endommagées
- Écrous de fixation des pignons desserrés

Si vous découvrez l'un de ces problèmes sur les pignons, consultez votre concessionnaire BENDA.

### Inspection et réglage de la chaîne

#### Nettoyage et graissage de la chaîne de transmission

La chaîne doit être nettoyée et lubrifiée tous les 500 km.

1. Retirez la saleté et la poussière de la chaîne.
2. Pour le nettoyage, utilisez un nettoyage pour chaîne scellée, un détergent neutre, ou de l'eau avec une brosse douce.
3. Essuyez toute trace d'eau et de détergent neutre.
4. Lubrifiez avec un lubrifiant pour chaîne de transmission étanche pour moto ou une huile à viscosité élevée.
5. Essuyez tout excès de lubrifiant autour de la chaîne de transmission.



#### **Attention :**

Certains lubrifiants pour chaînes contiennent des solvants et des additifs qui risquent d'attaquer les bagues d'étanchéité de cette chaîne. Utilisez un lubrifiant pour chaînes de transmission étanches spécifiquement conçu pour un usage avec les chaînes de transmission étanches.



#### **Attention :**

Un nettoyage inapproprié de la chaîne de transmission risque d'endommager les bagues d'étanchéité et la chaîne. N'utilisez pas de solvant volatil, tel que le diluant à peinture, le kérosène ou l'essence.

Ne nettoyez pas la chaîne de transmission avec un produit de nettoyage sous haute pression. Ne nettoyez pas la chaîne de transmission avec une brosse métallique.

### Inspection et réglage de la chaîne

#### Réglage de la chaîne de transmission

Avant chaque utilisation de la moto, vérifiez la tension de la chaîne de transmission.

Placez la moto sur la béquille latérale.

Ajustez la tension de la chaîne de façon symétrique, de manière à obtenir une amplitude de débattement de 20 à 25 mm. Si le débattement de la chaîne n'est pas située dans cette plage, réglez la chaîne.

Vérifiez régulièrement les tendeurs et appliquez de la graisse de lubrification si nécessaire. Lors du réglage, en plus de vous fier aux repères du bras oscillant, vérifiez visuellement que la chaîne soit bien alignée avec les pignons avant et arrière.



#### **Avertissement :**

Une chaîne mal tendue risque de faire sauter les pignons et de provoquer un accident ou des dégâts importants à la moto. Avant de prendre la route, vérifiez et réglez la tension de la chaîne de transmission.

#### Remplacement de la chaîne de transmission

Retirez le carter du pignon gauche ainsi que son support. À l'aide d'une pince à bec fin, retirez soigneusement le clip de verrouillage de la chaîne, démontez les maillons et retirez la chaîne.

Installez la chaîne en suivant l'ordre inverse du démontage, puis ajustez correctement son débattement.

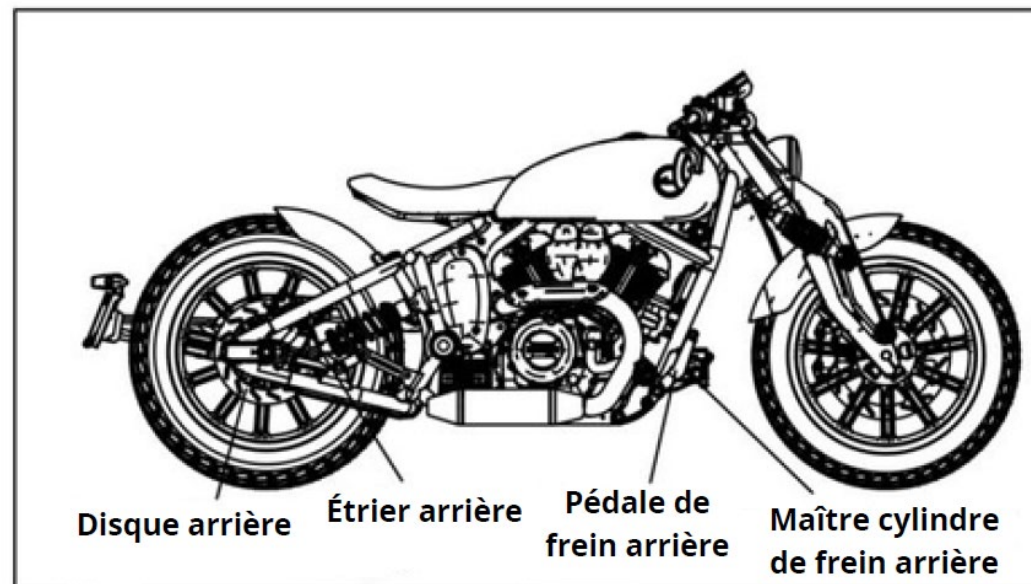
Nettoyez régulièrement la chaîne et les pignons, l'entretien doit être plus fréquent lorsque la moto roule dans un environnement humide ou poussiéreux.

### Inspection et réglage des freins

Cette moto est équipée d'un système de freins à disque à l'avant et à l'arrière. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une pression excessive sur le levier de frein avant, ou sur la pédale de frein arrière pour ralentir correctement la machine.

Le frein avant est actionné en serrant sans forcer le levier de frein vers la poignée des gaz. Le feu stop s'allume dès que le levier de frein est actionné.

Le frein arrière est actionné lorsque vous appuyez sur la pédale de frein arrière. Le feu stop s'allume en même temps.



#### **Attention :**

L'usure du disque de frein réduira l'épaisseur du disque sur la surface de contact de la plaquette de friction de frein, cela réduira l'effet de freinage et constituera une menace pour votre sécurité de conduite, une fois les dommages, les fissures, la déformation, veuillez remplacer le disque de frein immédiatement.

Lorsque le disque de frein est usé à l'épaisseur limite de 4,5 mm, il doit être remplacé; Retirez les étriers avant et les roues avant de remplacer les disques.

### Inspection et réglage des freins

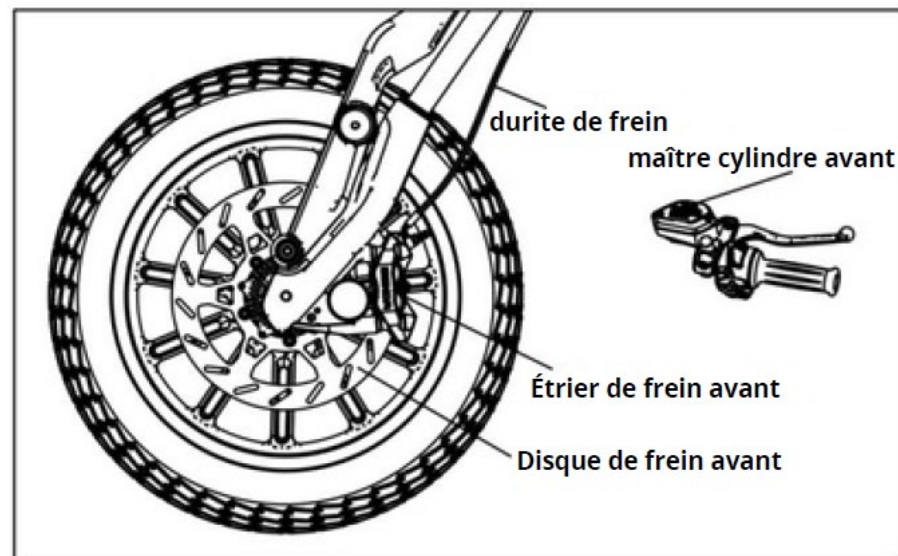
Mesurez la course de la poignée de frein avant : 5-10mm

Mesurer l'épaisseur du disque de frein avant et l'épaisseur de la plaquette de frein (identique au frein arrière).

Vérifiez le niveau de liquide dans le maître cylindre. Vérifiez le niveau de liquide de frein dans le maître-cylindre ; Contrôlez le bon fonctionnement de l'étrier de frein ; assurez-vous qu'il n'y a ni fuite ni fissure sur la durite et le réservoir de liquide de frein ; contrôlez l'usure du disque.

Il est recommandé d'évacuer l'air du système de freinage avant de l'utiliser normalement. Auquel cas, il peut y avoir un impact sur les performances liées au freinage.

Ce travail doit être réalisé en concession.



#### **Avertissement :**

Les différentes qualités de liquide de frein ne peuvent pas être mélangées. Le liquide de frein recommandé est DOT 4. Le liquide de freins à une forte corrosivité, ne pas renverser sur la surface de la peinture ou des pièces en plastique. Si vous la buvez, vous devez expressément la cracher. Si vos yeux ou votre peau sont touchés, vous devez immédiatement vous rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin.

Les freins à disque hydrauliques fonctionnent sous haute pression. Pour garantir la sécurité et la fiabilité, le remplacement des plaquettes de frein et du liquide de frein doit respecter les intervalles d'entretien recommandés. L'entretien du système de freinage hydraulique doit être effectué uniquement par des techniciens qualifiés.

### Vérification des disques de frein (avant et arrière)

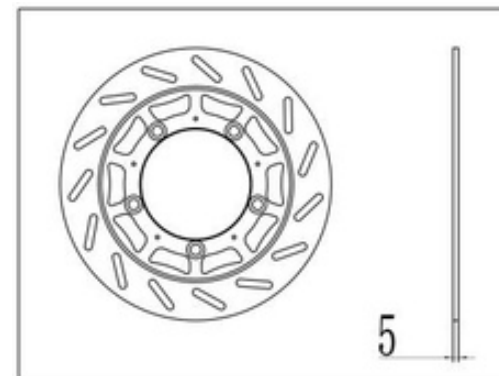
Le disque de frein s'usera progressivement lors d'une utilisation à long terme, de sorte que l'épaisseur du disque de frein doit être vérifiée en plusieurs points du disque de frein.

Vérifiez son apparence pour confirmer si le disque de frein est endommagé, fissuré ou déformé.

Si l'épaisseur du disque de frein est inférieure à la valeur spécifiée : remplacez le disque de frein.

Si le disque de frein est endommagé, fissuré ou déformé : Veuillez remplacer le disque de frein.

**Epaisseur du disque de frein** : pas moins de 4,5mm.

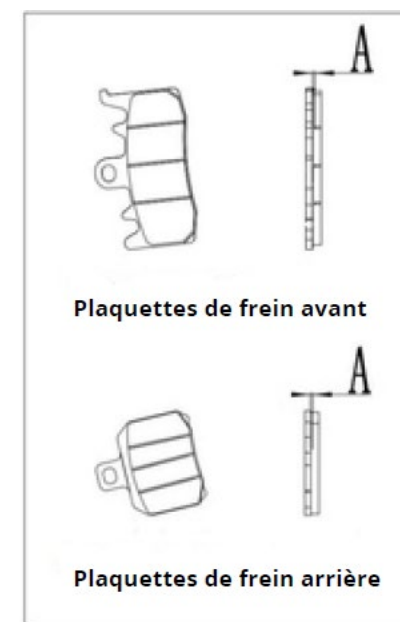


### Vérification des plaquettes de frein (avant et arrière)

Vérifiez l'épaisseur minimale (A) des plaquettes de frein.

La valeur d'épaisseur minimale est de : **A=1.5mm**.

Si l'épaisseur est inférieure à l'épaisseur minimale : veuillez remplacer rapidement les plaquettes de frein. Si des dommages ou des fissures sont constatés sur les plaquettes de frein : Veuillez remplacer la plaque de friction en temps opportun.



#### Attention :

Les plaquettes de friction s'usent progressivement lors du freinage du véhicule. L'effet de freinage diminue progressivement. Pour assurer votre sécurité et celle du véhicule, veuillez vérifier régulièrement et remplacer rapidement les plaquettes si elles sont usées . Si vous n'êtes pas familier avec les spécifications des plaquettes, ou si vous ne pouvez pas la remplacer vous-même, veuillez vous rendre chez votre concessionnaire BENDA.

### Vérification du niveau de liquide du système de freinage avant

Ajustez la position du véhicule de manière à ce que le liquide de frein soit en position horizontale et vérifiez le niveau de liquide de frein à travers la fenêtre de niveau de liquide.

Lorsque le niveau de liquide de frein est inférieur au repère de l'échelle : veuillez faire le plein de liquide de frein à temps.

#### **Attention :**

Si le niveau de liquide de frein est sous la marque (-), cela signifie que le système de freinage n'est pas étanche ou que les plaquettes de frein sont complètement usées.

Vérifiez le système de freinage et ne conduisez plus le véhicule, veuillez-vous rendre chez votre concessionnaire BENDA le plus proche. Une utilisation excessive de liquide de frein réduira l'effet de freinage, veuillez donc remplacer le liquide de frein de manière régulière.

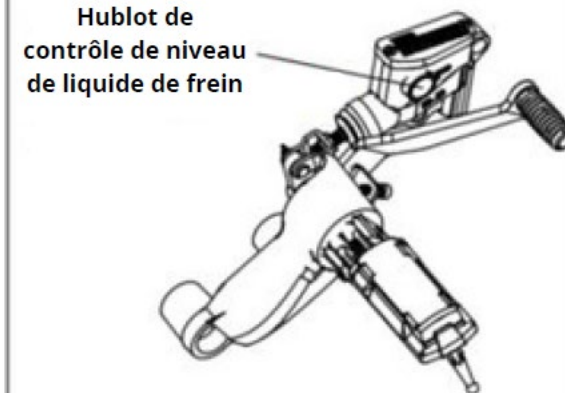
### Vérification du niveau de liquide du système de freinage arrière

Ajustez la position du véhicule de manière à ce que le liquide de frein soit en position horizontale et vérifiez le niveau de liquide de frein à travers la fenêtre de niveau de liquide.

Lorsque le niveau de liquide de frein est inférieur au repère de l'échelle : veuillez faire le plein de liquide de frein à temps.



Hublot de contrôle de niveau de liquide de frein



Hublot de contrôle de niveau de liquide de frein



## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

### **Avertissement :**

Un contrôle et un entretien inappropriés des circuits de frein de la moto augmentent les risques d'accident. Vérifiez bien les freins avant chaque utilisation conformément à la section VERIFICATIONS A FAIRE AVANT CHAQUE UTILISATION. Entretenez toujours les freins conformément au PROGRAMME D'ENTRETIEN.

### **INSPECTION DU FLEXIBLE DE FREIN**

Vérifiez que les flexibles de frein et que les raccords des flexibles ne sont pas fissurés, endommagés ou qu'ils ne présentent pas de fuites de liquide de frein. En cas de problèmes, demandez à votre concessionnaire de remplacer le flexible de frein par une pièce neuve.

### **Avertissement :**

Le liquide de frein absorbe progressivement l'humidité par les flexibles de frein. Un liquide de frein avec une teneur en eau élevée abaisse le point d'ébullition et peut conduire à une défaillance du circuit de frein (y compris l'ABS) en raison de la corrosion des composants des freins. L'entrée en ébullition du liquide de frein ou une défaillance du circuit de frein (y compris de l'ABS) risque de provoquer un accident. Remplacez le liquide de frein tous les deux ans pour garantir la performance des freins.

### **Avertissement :**

Une diminution marquée du liquide de frein peut indiquer des fuites dans le système de freinage. Si le liquide de frein est insuffisant, les freins peuvent ne pas fonctionner pleinement, ce qui peut provoquer un accident.

Si de la saleté pénètre dans le réservoir, le système de freinage risque de ne pas fonctionner correctement. Lorsque vous ajoutez du liquide de frein, nettoyez autour du bouchon de remplissage avant de l'ouvrir.

## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

### **Avertissement :**

Le liquide de frein est un produit toxique en cas de contact avec la peau ou les yeux et il peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. La solution peut être toxique pour les animaux. En cas d'ingestion de liquide de frein, ne vous faites pas vomir. Contactez immédiatement un centre antipoison ou un médecin. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, rincez-les à l'eau et consultez un médecin. Lavez-vous soigneusement les mains après usage. Tenez hors de portée des enfants et des animaux.

### **Attention :**

Les éclaboussures de liquide de frein peuvent attaquer les surfaces peintes et les pièces en plastique. Veillez à ne pas renverser de liquide en remplissant le réservoir de liquide de frein. Essayez immédiatement tout liquide renversé.

## LORS DU CHANGEMENT DES PLAQUETTES DE FREIN

Lorsqu'une plaquette avant ou arrière est usée au-delà du trait de repère d'usure limite, faites remplacer simultanément les plaquettes avant et arrière par des pièces neuves.

Après avoir changé les plaquettes de frein avant ou arrière, pomper à plusieurs reprises sur la poignée ou la pédale du frein. Ceci permettra aux plaquettes de se positionner proprement. Les nouvelles plaquettes de frein fonctionnent avec une force différente lorsqu'elles sont actionnées, alors conduisez prudemment.

### **Attention :**

Ne serrez / n'appuyez pas sur le levier / la pédale de frein lorsque les plaquettes ne sont pas en position. Il est difficile de ramener les pistons en arrière et des fuites de liquide de frein risquent de se produire.

## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

### **Avertissement :**

Ne pas respecter les opérations de contrôle et d'entretien des plaquettes de frein et ne pas les remplacer en temps voulu risquent d'augmenter les risques d'accident. Si les plaquettes de frein doivent être remplacées, demandez à votre concessionnaire BENDA de procéder à cette opération. Vérifiez et entretenez les plaquettes de frein comme conseillé.

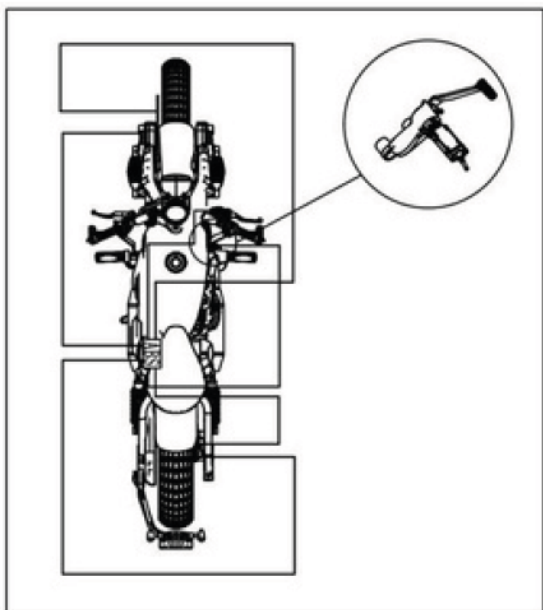
### **Avertissement :**

Ne remplacer qu'une seule plaquette risque de provoquer un déséquilibre du freinage et d'augmenter les risques d'accident. Remplacez toujours les deux plaquettes en même temps.

### **Avertissement :**

Après avoir effectué des réparations sur le circuit de frein ou avoir remplacé les plaquettes de frein, pompez à plusieurs reprises sur le levier / la pédale de frein avant de prendre la route pour garantir un bon fonctionnement des freins et éviter un accident. Après avoir effectué des réparations sur le circuit de frein ou avoir remplacé les plaquettes de frein, pompez à plusieurs reprises sur le levier / la pédale de frein jusqu'à ce que les plaquettes soient bien appuyées contre les disques de frein, que la course du levier / de la pédale soit conforme et que les freins offrent une certaine résistance.

### Système ABS / Système d'anti-blocage des roues



L'ABS se compose d'un bloc hydraulique, d'une unité de commande ABS et d'une pompe de retour, installées sur le côté gauche (à l'arrière du moteur). Les roues avant et arrière sont équipées de deux capteurs de vitesse.

L'ABS fonctionne à l'aide de deux circuits de freinage indépendants (frein avant et frein arrière). En mode de fonctionnement normal, la fonction du système de freinage est la même que celle d'un système de freinage conventionnel sans ABS. Ce n'est que lorsque l'unité de contrôle ABS reconnaît qu'une roue a tendance à se bloquer que l'ABS commence à fonctionner en ajustant la pression de freinage. Ce processus d'ajustement peut être ressenti par de légères secousses sur le levier de frein avant ou sur la pédale de frein arrière.

Après avoir mis le contact, le témoin d'ABS « **ABS** » doit s'allumer et s'éteindre après le démarrage. Si le témoin d'ABS « **ABS** » ne s'éteint pas après le démarrage ou s'il s'allume pendant la conduite, cela indique une panne du système ABS. À ce moment-là, le système ABS ne peut pas être activé. Les roues peuvent se bloquer en cas d'un freinage brusque. Le système de freinage classique reste toutefois pleinement fonctionnel, seule la régulation ABS est défaillante.

#### **Avertissement :**

Ce n'est que lorsque l'ABS est désactivé que les roues peuvent se bloquer lors d'un freinage appuyé. Toute modification, comme la réduction ou l'allongement de la course des suspensions, l'utilisation de roues de diamètres différents, de pneus non conformes, de pressions incorrectes ou de plaquettes de frein inadaptées, peut empêcher le bon fonctionnement de l'ABS. Seule l'utilisation des pièces détachées et pneus recommandés par BENDA pour le système de freinage garantit les performances optimales de l'ABS.

Effectuez l'entretien et les réparations conformément aux prescriptions.

## Batterie

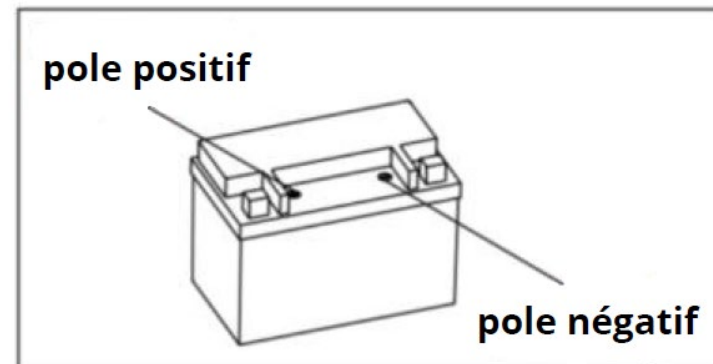
**Modèle de la batterie :** MG14ZS-C.

**Capacité :** 12V 11,2 Ah

**Charge standard :** 1A ~ 1,5A\*6 ~ 8 h.

### Montage / Démontage de la batterie

- ① Utilisez le verrou de selle pour démonter la selle avant et arrière.  
Retirez la selle. Ouvrez le compartiment de la batterie.
- ② Retirez le support de l'ECU.
- ③ Retirez la borne négative en premier (-).
- ④ Retirez la borne positive (+).
- ⑤ Déposez la batterie.



## Batterie

### Installation de la batterie

L'ordre d'installation de la batterie est contraire à la procédure de dépose.

Installez d'abord la borne positive (+), puis installez la borne négative (-). Le bornier n'est pas desserré et les bornes positives et négatives ne peuvent pas être inversées. Une connexion inversée peut endommager les composants électriques.

### Chargement de la batterie

Enlever la selle. Retirez l'attache de batterie, enlevez les bornes positives et négatives, et déposez la batterie.

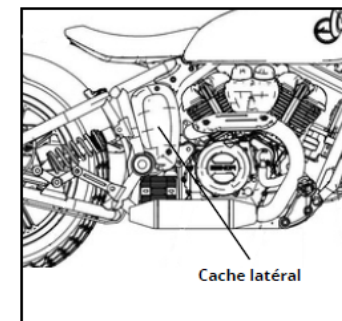
Connectez le chargeur et assurez-vous que le courant de charge est de 1/10A de la capacité de la batterie. Par exemple, si une batterie d'une capacité de 10Ah est chargée, son courant de charge est de 1 ampère.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de votre concessionnaire BENDA.



#### **Note :**

Il est possible de recharger la batterie sans la démonter. Pour cela, démontez le cache latéral droit, branchez votre chargeur sur le relais de démarreur et sur n'importe quel élément mis à la masse.



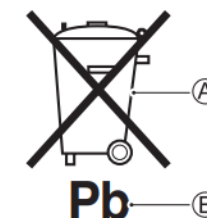
### Inspection et entretien de la batterie

Lorsqu'il est utilisé fréquemment, le système de charge de la moto charge automatiquement la batterie entièrement. Si vous utilisez votre véhicule de manière occasionnelle, la puissance de la batterie peut être basse. La batterie se décharge automatiquement et le taux d'autodécharge varie en fonction du type de batterie et de la température ambiante. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la batterie doit être retirée et maintenue en charge régulièrement.

Les bornes positive et négative de la batterie doivent être nettoyées régulièrement.

Lors du remplacement de la batterie, vous devez utiliser le même type et les mêmes spécifications de la batterie d'origine.

La batterie est de type étanche et ne nécessite aucun entretien. Demandez à votre concessionnaire de vérifier périodiquement la charge de la batterie. Le pictogramme représentant un bac à ordures barré d'une croix (A) sur l'étiquette apposée sur la batterie indique que la batterie usagée doit faire l'objet d'une mise au rebut séparément des ordures ménagères. Le symbole chimique du plomb "Pb" (B) indique que la batterie contient plus de 0,004 % de plomb.



S'assurer qu'une batterie est correctement mise au rebut ou recyclée permet de prévenir toute conséquence potentiellement négative pour l'environnement et la santé des hommes qui pourraient être mis en danger par une manipulation inappropriée des déchets. Le recyclage des matériaux aide à la conservation des ressources naturelles. Pour plus de détail concernant la mise au rebut ou le recyclage des batteries usagées, consultez votre concessionnaire.

### **Avertissement :**

La batterie contient de l'acide sulfurique dilué qui peut provoquer la cécité ou des brûlures graves.

Ne renversez pas la batterie lorsque vous la retirez. Lorsque vous travaillez près de la batterie, portez des gants et un équipement de protection approprié pour protéger vos yeux. Si de l'acide sulfurique pénètre dans les yeux, lavez-les immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, puis consultez un médecin. Si vous avalez de l'acide sulfurique, buvez immédiatement une grande quantité d'eau, puis consultez un médecin. Si de l'acide sulfurique entre en contact avec votre peau ou vos vêtements, enlevez vos vêtements et lavez-les immédiatement à grande eau. Rangez-les dans un endroit hors de la portée des enfants.

### **Avertissement :**

Les cosses, les bornes et les accessoires connexes de la batterie contiennent du plomb et des composés du plomb. Le plomb est un produit nocif s'il pénètre dans le sang. Lavez-vous bien les mains après avoir manipulé des pièces contenant du plomb.

Les batteries produisent de l'hydrogène qui risque d'exploser en présence de flammes ou d'étincelles. Tenez la batterie à l'écart de toute flamme ou étincelle. Ne fumez jamais à proximité d'une batterie.

Essuyer la batterie avec un chiffon sec peut provoquer une étincelle d'électricité statique, susceptible de déclencher un incendie. Essuyer la batterie avec un chiffon légèrement humide pour éviter toute accumulation d'électricité statique.

### **Attention :**

Le dépassement de l'intensité de charge maximale de la batterie va en réduire la durée de vie. Ne dépassez jamais l'intensité de charge maximale de la batterie. Si votre véhicule est rarement utilisé, vous devez utiliser un voltmètre pour vérifier la tension de la batterie chaque semaine. Si la tension de la batterie est inférieure à 12,8 V, ou que vous n'utilisez pas le véhicule pendant plus de deux semaines, vous devez utiliser un chargeur pour recharger la batterie. N'utilisez pas de chargeur rapide pour charger la batterie, car cela peut entraîner une surcharge et endommager la batterie.



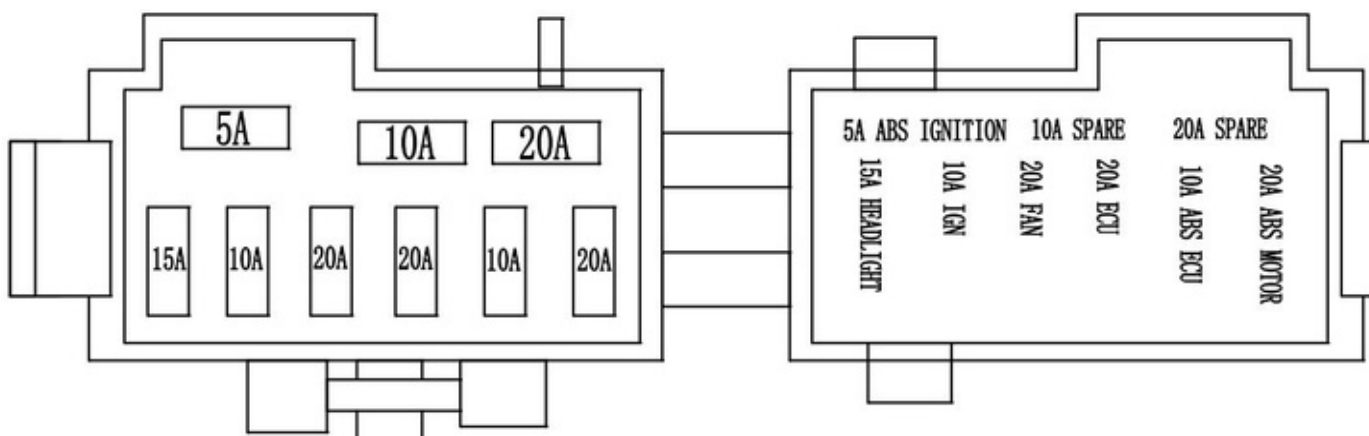
### Inspection et remplacement des fusibles

Si un organe électrique de la moto cesse de fonctionner, vérifiez d'abord si un fusible n'a pas fondu. Les circuits électriques de la moto sont protégés des surcharges par des fusibles insérés dans les circuits.

Le faisceau électrique est composé de 7 fusibles :

- 3 fusibles de 20 A pour des composants électroniques comme l'ABS, a ventilation, le carburant ...
- 1 fusible de 15 A pour le système d'éclairage;
- 2 fusible de 10 A (ABS - ECU + système d'allumage);
- 1 fusible de 5 A pour le système de démarrage de l'ABS.

En outre, la boîte à fusibles contient un fusible de remplacement de 20 A et de 10 A. Si un organe électrique de la moto cesse de fonctionner, vérifiez d'abord si un fusible n'a pas fondu. Les circuits électriques de la moto sont protégés des surcharges par des fusibles insérés dans les circuits. Si un fusible a sauté, vérifiez la cause et remplacez-le par un fusible de rechange de l'ampérage spécifié.



### Inspection et remplacement des fusibles

Dans le relais de démarrage, il y a un fusible principal de 30 A (voir figure à droite).  
Lors du remplace du fusible, retirez d'abord l'ancien fusible, puis insérez le fusible de rechange.



#### **Avertissement :**

Avant de vérifier ou de remplacer les fusibles, il faut couper le contact pour éviter les courts-circuits.

Remplacer un fusible par un fusible de rechange d'ampérage inapproprié ou par un substitut, comme du feuillard d'aluminium ou un fil métallique, risque de provoquer de graves dommages au système électrique et un incendie. Remplacez toujours les fusibles fondus par des fusibles de même ampérage. Si un fusible neuf fond rapidement, le problème n'a probablement pas été résolu. Faites immédiatement vérifier la moto par votre concessionnaire BENDA.

#### **Attention :**

L'installation d'éléments électriques tels que des éclairages, jauges, etc., qui ne sont pas adaptés à la moto peut faire sauter les fusibles ou épuiser la batterie. Si vous pulvérisiez de l'eau ou si vous essuyez avec force les fusibles lors du lavage de la moto, de l'eau peut pénétrer dans le câblage et causer de la corrosion ou des courts-circuits. Ne pulvérisiez pas d'eau ou n'essuyez pas avec force dans la zone autour des fusibles.

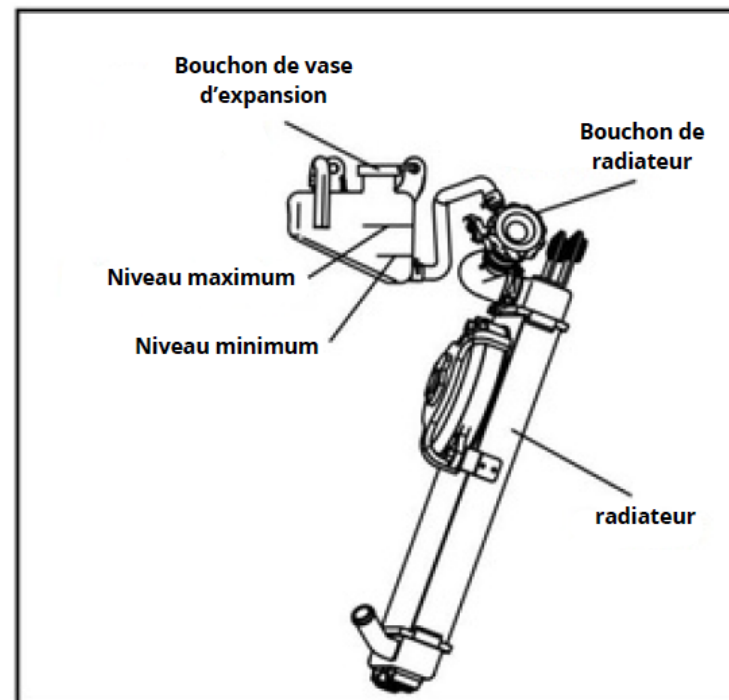
### Système de refroidissement par eau du moteur

Le système de refroidissement empêche le moteur de surchauffer. Le liquide de refroidissement doit être changé régulièrement. Remplacez-le à intervalles appropriés conformément au programme d'entretien. Le radiateur est situé à l'avant du moteur, il doit être régulièrement nettoyé de la poussière et de la saleté.

Le liquide de refroidissement du moteur joue un rôle de protection antirouille, de lubrifiant de la pompe à eau et de solution antigel. Le moteur doit toujours contenir du liquide de refroidissement du moteur même si la température atmosphérique dans votre région ne descend pas en dessous de zéro. Il est généralement composé d'un antigel à base de glycol compatible avec les radiateurs en aluminium, mélangé à de l'eau distillée dans une proportion de 50/50.

#### **Avertissement :**

Si une erreur est commise lors de la manipulation du liquide de refroidissement, cela peut avoir des conséquences négatives sur votre corps et sur la moto. Le liquide de refroidissement ne peut être remplacé par de l'eau du robinet ou d'autres liquides, sous peine d'endommager le moteur.



### Contrôle et capacité du réservoir de liquide de refroidissement

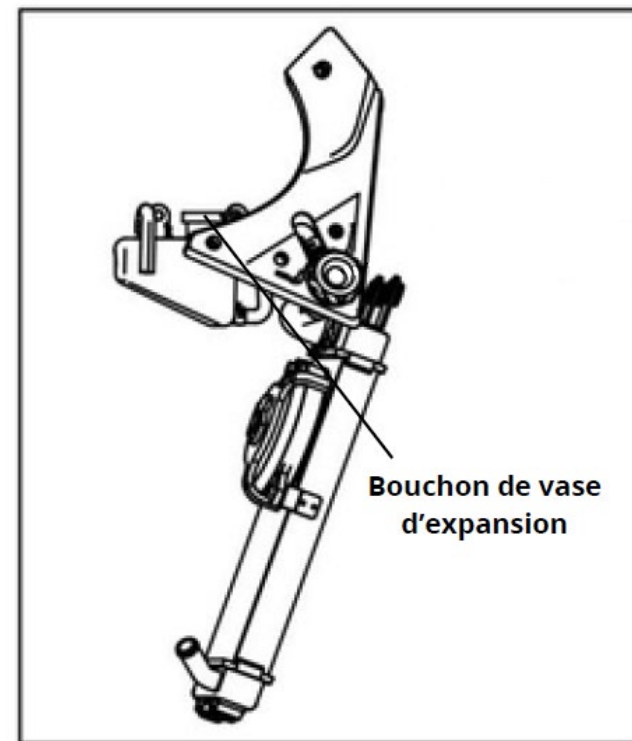
La quantité totale de liquide de refroidissement est de 2000 ml.

1. Positionnez la moto droite sur un terrain plat.
2. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement lorsque le moteur est froid. Le niveau doit se situer entre les repères supérieur et inférieur. S'il est inférieur au repère, veuillez ajuster jusqu'au repère supérieur.

#### **Ajouter du liquide de refroidissement**

Pour cela, stationnez la moto droite, attendez que le moteur refroidisse et suivez les étapes ci-dessous :

1. Dévissez le bouchon de remplissage du réservoir.
2. Ajoutez la quantité nécessaire de liquide de refroidissement du moteur spécifié dans l'orifice de remplissage jusqu'à atteindre le repère supérieur.
3. Fermez le bouchon de remplissage du réservoir.



### **Avertissement :**

Le liquide de refroidissement du moteur est un produit dangereux, voire mortel, en cas d'ingestion ou d'inhalation. La solution peut être toxique pour les animaux.

N'avez pas d'antigel ou de liquide de refroidissement. En cas d'ingestion, ne vous faites pas vomir. Contactez immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Évitez de respirer le brouillard de pulvérisation ou les vapeurs chaudes ; en cas d'inhalation, respirez de l'air frais. En cas de contact du liquide de refroidissement avec les yeux, rincez-les à l'eau et consultez un médecin. Lavez-vous soigneusement les mains après usage. Tenez hors de portée des enfants et des animaux.

### **Avertissement :**

Le fait de retirer le bouchon de radiateur lorsque le moteur est chaud peut provoquer la projection de liquide de refroidissement et causer des brûlures. En raison du point d'ébullition plus élevé de l'antigel par rapport à l'eau pure, le bouchon du radiateur ne doit pas être ouvert lorsque le moteur tourne normalement ou que la température n'a pas baissé (60 °C) après le stationnement, afin d'éviter le risque de brûlures sur le corps. Faites l'appoint de liquide de refroidissement en retirant le bouchon de réservoir lorsque le moteur a refroidi.

### **Attention :**

Les coulures de liquide de refroidissement du moteur risquent d'endommager les surfaces peintes de la moto. Veillez à ne pas renverser de liquide en faisant le plein du radiateur. Essayez immédiatement toute coulure de liquide de refroidissement du moteur.

### Conseils pour le remisage du véhicule

Si vous n'avez pas l'intention de conduire la moto pendant une longue période, il est important d'effectuer un entretien avant de la remiser.

#### **Votre moto :**

Placez la moto sur la béquille latérale, sur une surface ferme et de niveau où elle ne risque pas de se renverser. Lavez la moto avant de la remiser, séchez-la, puis couvrez-la avec une housse de protection.



#### **Attention :**

Mettez la housse une fois que le moteur, le tuyau d'échappement et le silencieux ont refroidi.

#### **Batterie :**

Effectuez une dépose de la batterie comme indiqué dans les pages Batterie. Nettoyez l'extérieur de la batterie avec un détergent doux et nettoyez toute trace de corrosion des plots et des connexions du faisceau de câbles. Rangez la batterie à l'abri du gel.



#### **Attention :**

La batterie consomme de l'électricité et se décharge lentement. Vous devez donc retirer la batterie de la moto, la charger complètement, puis la remiser dans un endroit sombre, bien ventilé. Lorsque vous remisez la moto avec la batterie installée, débranchez la borne (-).

Une fois par mois, procédez à la recharge de la batterie.

### Conseils pour le remisage du véhicule

#### **Pneus :**

Ajustez la pression des pneus à la pression recommandée et si possible, surélevez la moto de sorte que les roues avant et arrière ne touchent plus le sol.

#### **Moteur :**

Vidangez complètement l'huile moteur et refaites le plein du carter moteur avec de l'huile fraîche jusqu'au niveau du goulot de remplissage. Couvrez l'orifice d'admission du filtre à air et de sortie du silencieux avec des chiffons gras pour éviter de laisser pénétrer l'humidité.

#### **Carburant :**

Faites le plein du réservoir avec un mélange de carburant et d'inhibiteur de dégradation d'essence dans les proportions conseillées par le fabricant de l'inhibiteur. Faites tourner le moteur pendant quelques minutes afin que l'essence puisse remplir le système d'injection du carburant.

#### **Extérieur :**

Vaporisez toutes les pièces en vinyle et en caoutchouc d'un produit de protection du caoutchouc. Vaporisez les surfaces non peintes d'un antirouille. Revêtez les surfaces peintes de cire pour automobile.

### Conseils pour la remise en service du véhicule

Nettoyez entièrement la moto.

Enlevez les chiffons gras de l'orifice d'admission du filtre à air et de sortie du silencieux.

Vidangez toute l'huile moteur. Installez un filtre à huile neuf et remplissez le moteur d'huile moteur neuve.

Reposez la batterie.

Assurez-vous que la moto est bien graissée.



### Conseils pour le nettoyage du véhicule

Laver la moto aide à prolonger sa durée de vie et à la maintenir en parfait état. Une application de cire vous permettra également de détecter toute anomalie et d'éviter les dysfonctionnements. Lavez la moto quand il fait froid.

Nettoyez la saleté et la boue sur la moto à l'eau froide. Utilisez une éponge ou une brosse douce. N'utilisez pas d'objet dur qui risque de rayer la peinture.

Lavez entièrement la moto à l'aide d'un détergent neutre en utilisant une éponge ou un chiffon doux. Trempez fréquemment l'éponge ou le chiffon dans la solution savonneuse.

Une fois la moto entièrement nettoyée de la saleté, rincez le détergent avec beaucoup d'eau.

 **Attention :**

Le détergent utilisé pour nettoyer la moto peut endommager les pièces en plastique si le détergent n'est pas complètement rincé. Assurez-vous de rincer complètement tout le détergent avec beaucoup d'eau après avoir lavé la moto.

Après avoir rincé la moto, essuyez-la avec une peau de chamois ou un chiffon humide et laissez-la sécher à l'ombre.

Vérifiez soigneusement que les surfaces peintes ne sont pas endommagées.

 **Attention :**

Le diffuseur du phare risque de s'embuer au lavage de la moto ou par temps de pluie. L'embuage du phare va progressivement disparaître après sa mise en service. En désembuant la lentille du phare, faites tourner le moteur afin d'éviter de décharger la batterie. Evitez de projeter ou de faire couler de l'eau sur les endroits suivants : Contacteurs, bougies, bouchon de réservoir de carburant, système d'injection, pièces électriques, batterie, filtre à air, moyeux de roue, sorties du tuyau d'échappement, dessous du réservoir, culasses du moteur...

### Conseils pour le nettoyage du véhicule

 **Attention :**

Le diffuseur du phare risque de s'embuer au lavage de la moto ou par temps de pluie. L'embuage du phare va progressivement disparaître après sa mise en service. En désembuant la lentille du phare, faites tourner le moteur afin d'éviter de décharger la batterie. Evitez de projeter ou de faire couler de l'eau sur les endroits suivants : Contacteurs, bougies, bouchon de réservoir de carburant, système d'injection, pièces électriques, batterie, filtre à air, moyeux de roue, sorties du tuyau d'échappement, dessous du réservoir, culasses du moteur...

 **Attention :**

Ne nettoyez pas la moto avec des produits de nettoyage alcalins ou à forte acidité, de l'essence, du liquide de frein ou tout autre solvant risquant d'endommager les pièces de la moto. Assurez-vous de rincer complètement tout le détergent avec beaucoup d'eau après avoir lavé la moto.

 **Attention :**

L'application d'eau à haute pression sur le radiateur peut endommager les ailettes de refroidissement. Soyez prudent lorsque vous effectuez un lavage autour du radiateur.

## Fiche technique

### SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DU VÉHICULE

|                                     |                                           |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| Nom du modèle                       | BD250-30                                  |
| Fabricant                           | Hangzhou Saturn Power Technology Co., Ltd |
| N° D'identification du véhicule VIN | H84PDNLBXRXXXXXX                          |
| Type de véhicule                    | Deux-roues motorisé homologué 1 place     |

### DIMENSIONS ET POIDS A VIDE

|              |         |
|--------------|---------|
| Longueur     | 2333 mm |
| Largeur      | 838 mm  |
| Hauteur      | 1038 mm |
| Empattement  | 1545 mm |
| Garde au sol | 120 mm  |
| Poids à vide | 182 kg  |

### PERFORMANCES

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Vitesse maximale     | 129 km/h         |
| Consommation moyenne | ≤3.40 L / 100 km |

## Fiche technique

### MOTEUR

|                          |                                                                                                                         |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom de l'architecture    | BD2V53MM                                                                                                                |
| Type de moteur           | Moteur 4 temps, refroidissement par liquide, 8 soupapes, simple ACT                                                     |
| Architecture du moteur   | Bicylindre (moteur 2 cylindres) en V                                                                                    |
| Alésage x course         | ø 53,5 mm x 55,4mm                                                                                                      |
| Cylindrée                | 249 cm <sup>3</sup>                                                                                                     |
| Taux de compression      | 11,8 : 1                                                                                                                |
| Puissance maximale       | 19 kW (25,5 ch) @ 9000 trs/min                                                                                          |
| Couple maximal           | 25 N m @ 5500 trs/min                                                                                                   |
| Régime de ralenti        | 1600 ± 150                                                                                                              |
| Système de carburant     | Injection de carburant. Essence sans-plomb 95 (SP95) et au-delà (SP98) recommandés. SP95 E10 et biocarburants proscrits |
| Système de démarrage     | Démarrreur électronique                                                                                                 |
| Système de lubrification | Carter humide                                                                                                           |

### CAPACITÉS

|                            |                                                                          |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Réservoir de carburant     | 9,5 L                                                                    |
| Huile moteur               | 2,2 litres, 2,3 litres avec changement de filtre. SAE 10W40 recommandée. |
| Liquide de refroidissement | Environ 900ml                                                            |

## Fiche technique

### TRAIN MOTEUR

|                                      |                                             |                         |                         |                         |                         |                         |
|--------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Embrayage                            | Multi-disques en bain d'huile, anti-dribble |                         |                         |                         |                         |                         |
| Transmission                         | 6 vitesses en prise constante               |                         |                         |                         |                         |                         |
| Rapport de démultiplication primaire | 3,238                                       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Rapports de démultiplication         | 1 <sup>ère</sup> : 2,42                     | 2 <sup>ème</sup> : 1,53 | 3 <sup>ème</sup> : 1,18 | 4 <sup>ème</sup> : 1,04 | 5 <sup>ème</sup> : 0,91 | 6 <sup>ème</sup> : 0,81 |
| Rapport de réduction finale          | 3,714                                       |                         |                         |                         |                         |                         |
| Chaîne de transmission               | Pas 520, 110 maillons (520-110)             |                         |                         |                         |                         |                         |

### CHÂSSIS

|                         |                                                                                       |                                 |
|-------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Suspension avant        | Fourches télescopiques, look « poutre / girder », 95mm de débattement                 |                                 |
| Suspension arrière      | Double amortisseur à bras oscillant multiple, précharge réglable, 38mm de débattement |                                 |
| Technologie de freinage | ABS                                                                                   |                                 |
| Freins                  | Avant : simple disque, 320 mm                                                         | Arrière : simple disque, 260 mm |
| Taille des pneus        | Avant : 130/80-18                                                                     | Arrière : 160/70-18             |
| Angle de braquage       | 32°                                                                                   |                                 |

## Fiche technique

### ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

|                                                                 |                                              |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Type d'allumage                                                 | Allumage électronique                        |
| Gestion électronique                                            | ECU                                          |
| Bougie                                                          | NGK CR8E                                     |
| Batterie                                                        | 12V 11.2Ah                                   |
| Fusible principal                                               | 30A                                          |
| Fusible d'ABS                                                   | 20A                                          |
| Spécification du phare avant, des clignotants et du feu arrière | LED 12 V                                     |
| Fusibles                                                        | 20 A (x3) / 15 A (x1) / 10 A (x2) / 5 A (x1) |
| Fusibles de rechange                                            | 20 A (x1) / 10 A (x1)                        |

## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés     | Parties                         | Causes                                                                       | Résolution           |
|--------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Le moteur ne démarre pas | Système de carburant            | Pas de carburant dans le réservoir                                           | Ajouter du carburant |
|                          |                                 | Pompe à essence bloquée ou endommagée, mauvais carburant ou mauvaise qualité | I ou R               |
|                          | Système de démarrage            | Défaillance de la bougie                                                     | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de l'anti-parasite                                               | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de la bobine d'allumage                                          | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance de l'ECU : mauvais contact ou grillé                             | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance du relai de démarreur                                            | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance du stator                                                        | I ou R               |
|                          | Système de pression du cylindre | Défaillance du mécanisme de démarrage                                        | I ou R               |
|                          |                                 | Défaut cylindre, piston, segment                                             | I ou R               |
|                          |                                 | Défaillance des soupapes                                                     | I ou R               |
|                          |                                 | Défaut du réglage des soupapes                                               | I ou R               |
|                          |                                 | Prise d'air d'admission                                                      | I ou R               |
|                          | Filtre                          | Filtre à air encrassé                                                        | N ou A               |

## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés | Parties              | Causes                                                                                                                                               | Résolution      |
|----------------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Manque de puissance  | Piston de soupape    | Dépôts de carbone excessifs sur les soupapes d'admission et d'échappement : mauvaise qualité d'huile ou de carburant                                 | I ou R ou RE    |
|                      | Embrayage            | Embrayage qui patine : mauvaise qualité de l'huile / mauvais réglage de la garde ou usure                                                            | I ou R ou RE    |
|                      | Bloc cylindre, bague | Usure du bloc cylindre et des segments de piston : manque d'huile ou huile de mauvaise qualité.                                                      | Changer l'huile |
|                      | Freins               | Mauvais réglage                                                                                                                                      | A               |
|                      | Moteur               | Surchauffe moteur : mélange trop riche ou mauvaise qualité de carburant , manque de liquide de refroidissement. Utilisation de bio carburant E10/E85 | A ou R          |
|                      | Bougie               | Ecart de bougie anormal                                                                                                                              | A ou R          |
|                      | Pipe d'admission     | Obstruction ou prise d'air                                                                                                                           | A ou R          |
|                      | Culasse              | Défaut d'étanchéité                                                                                                                                  | A ou R          |
|                      | Système électrique   | Mauvaise connexion (faisceau endommagé)                                                                                                              | I ou R ou RE    |
|                      | Filtre à air         | Filtre à air colmaté                                                                                                                                 | N ou R          |

A : ajustement / N : nettoyage / I : inspection / R : remplacement / RE : réparation

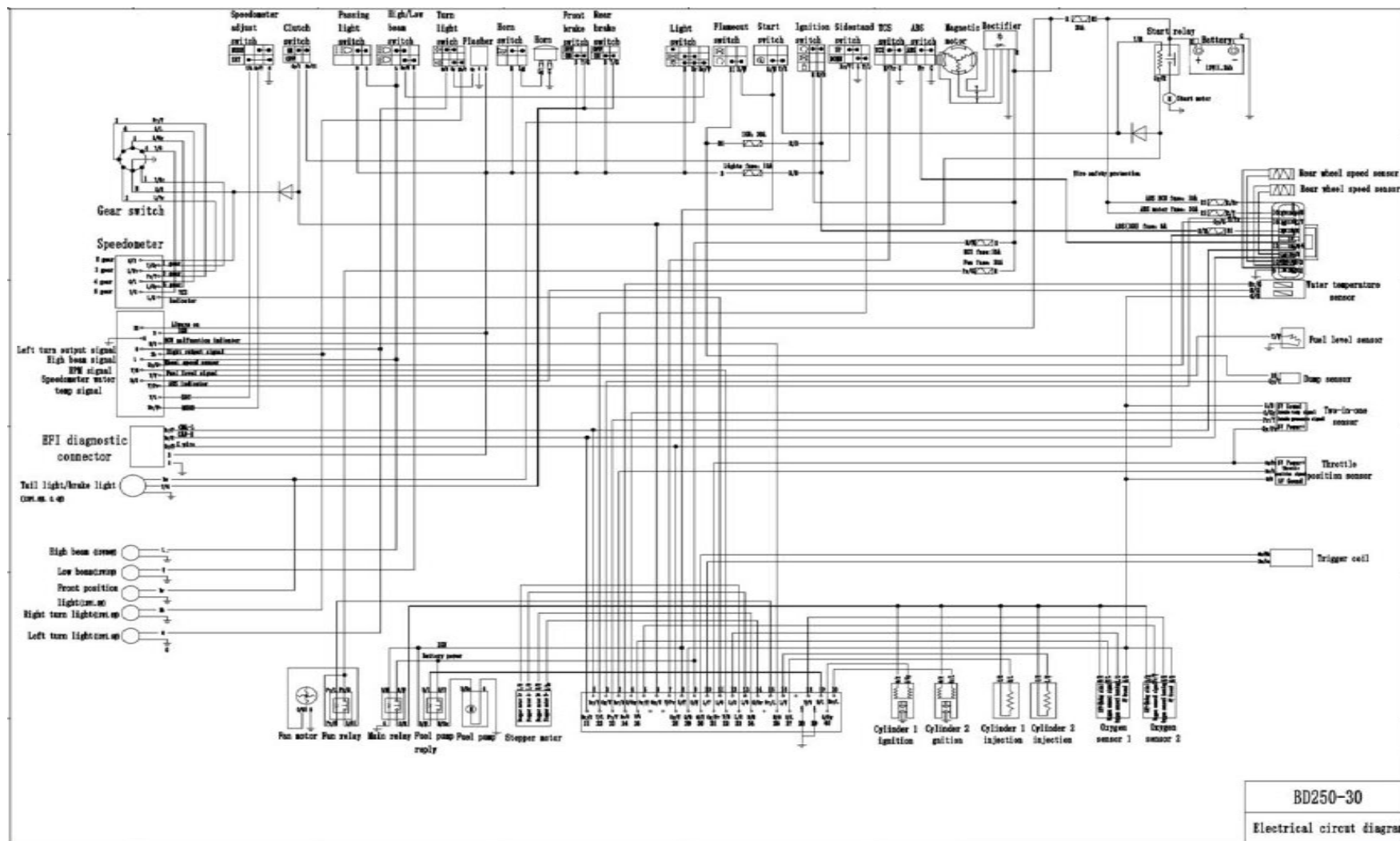


## Méthodes et résolutions des problèmes rencontrés

| Problèmes rencontrés        | Parties                  | Causes                                                                                                                | Résolution |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Phare et feu arrière        | Câble                    | Dépôts de carbone excessifs sur les soupapes d'admission et d'échappement : mauvaise qualité d'huile ou d'échappement | A          |
|                             | Commodos gauche et droit | Défaillance ou mauvaise connexion                                                                                     | A ou R     |
|                             | Phare                    | Ampoule HS ou mauvaise connexion                                                                                      | A ou R     |
|                             | Régulateur de tension    | Régulateur HS ou mauvaise connexion                                                                                   | I ou R     |
|                             | Magneto d'allumage       | Mauvais contact ou brûlé                                                                                              | I ou R     |
| Le klaxon ne fonctionne pas | Batterie                 | Pas de courant dans la batterie                                                                                       | A ou R     |
|                             | Commodo gauche           | Bouton de klaxon                                                                                                      | A ou R     |
|                             | Câble                    | Mauvais contact                                                                                                       | A ou R     |
|                             | Klaxon                   | Klaxon endommagé                                                                                                      | A ou R     |

A : ajustement / N : nettoyage / I : inspection / R : remplacement / RE : réparation

## Schéma électrique



# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>    Planning de révisions périodiques

| Composant / km                                                 | 1000 km<br>ou 1 an | 5000km<br>ou 1 an | Tous les 4000 km ou tous les ans                                                                                   |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Révision générale                                              | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Huile moteur / Filtre à huile                                  | R                  | R                 | R                                                                                                                  |
| Ecrous, boulons et fixations                                   | S                  | S                 | S                                                                                                                  |
| Câble de frein                                                 | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Câble d'accélérateur                                           | I                  | I                 | I / Remplacer tous les 8000 km si usure anormale                                                                   |
| Chaîne de transmission                                         | I                  | I                 | Contrôler la tension régulièrement, nettoyer et graisser régulièrement, remplacer si usure anormale                |
| Filtre à air                                                   | I                  | R                 | Nettoyer tous les 5000 km et remplacer tous les 10000 km                                                           |
| Filtre à essence métal                                         | I                  | R                 | Remplacer tous les 10000 km                                                                                        |
| Crépine à essence                                              | I                  | C                 | Nettoyer tous les 10000 km et remplacer si nécessaire                                                              |
| Bobine haute tension                                           | I                  | I                 | Contrôler tous les 10000 km, remplacer si besoin                                                                   |
| Bougie                                                         | I                  | R                 | Contrôler et nettoyer tous les 5000 km, remplacer tous les 10000 km                                                |
| Contacteur de freins avant et arrière                          | I                  | I                 | Contrôler tous les 4000 km, remplacer tous les 6000 km                                                             |
| Plaquettes de freins                                           | I                  | I                 | Remplacer si nécessaire                                                                                            |
| Liquide de frein                                               | I                  | I                 | Ajuster le niveau si nécessaire (remplacer tous les 30 000 km ou 24 mois)                                          |
| Disque / Tambour                                               | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Suspension                                                     | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Composant électrique                                           | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Soupapes                                                       | I                  | I                 | Ajustement tous les 10000 km si nécessaire                                                                         |
| Pot d'échappement                                              | I                  | I                 | Inspecter, serrer l'écrou du pot                                                                                   |
| Béquille latérale                                              | I                  | I                 | I / S / R si nécessaire                                                                                            |
| Direction                                                      | I                  | I                 | Inspection / Ajustement, serrage des roulements du T de fourche et du niveau d'huile d'amortisseur, si nécessaire. |
| Pneu                                                           | I                  | I                 | Inspecter : gonfler, remplacer la valve, le pneu si nécessaire                                                     |
| Régulateur de tension                                          | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Batterie                                                       | I                  | I                 | I                                                                                                                  |
| Durite de vidange de séparateur d'huile et d'eau (boîte à air) | I                  | I                 | Contrôler et vidanger s'il y a du liquide                                                                          |

# Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>    Planning de révisions périodiques

| Composant / période               | Inspection pré-conduite | Kilométrage |      |      |       |        |        |        | Inspection annuelle | Remplacement régulier |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------|------|------|-------|--------|--------|--------|---------------------|-----------------------|
|                                   |                         | 1000        | 5000 | 9000 | 13000 | 17000  | 21000  | 25000  | I                   |                       |
| Carburant                         | R                       |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      |                     |                       |
| Niveau de carburant               | I                       |             |      |      |       |        |        |        |                     |                       |
| Accélération                      | I                       |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      |                     |                       |
| Tuyau d'aspiration carter d'huile |                         |             | C    | C    | C     | R<br>C | R<br>C | R<br>C | C                   |                       |
| Bougie                            | I                       | I           | I    | R    | I     | R      | I      | R      |                     |                       |
| Soupape                           |                         | I           |      | I    |       | I      | I      | I      |                     |                       |
| Huile moteur                      | R                       | R           | R    | R    | R     | R      | R      | R      | R                   |                       |
| Filtre à huile                    |                         | R           | R    | R    | R     | R      | R      | R      | R                   |                       |
| Régime (ralenti)                  | I                       | I           | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Injection d'air secondaire        |                         |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Chaîne                            | I                       | I           | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   | Remplacer si usure    |
| Liquide de frein                  |                         | I           | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   | 24 mois               |
| Plaquettes de freins et étrier    | I                       |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Arrêt d'urgence                   | I                       |             |      |      |       |        |        |        |                     |                       |
| Feux et klaxon                    | I                       |             |      |      |       |        |        |        |                     |                       |
| Embrayage                         | I                       | I           | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Béquille latérale                 |                         |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Suspension                        |                         |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Ecrous, vis et supports           |                         | I           | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Roues et pneus                    | I                       |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |
| Roulement et direction            |                         |             | I    | I    | I     | I      | I      | I      | I                   |                       |

I : inspecter (nettoyer, ajuster, lubrifier ou remplacer si nécessaire).N : Nettoyer R : Remplacer ; S : Serrer.  
\*Dans le cas où le véhicule aurait atteint un kilométrage au-delà de ce qui est indiqué au-dessus, répétez les opérations selon les circonstances spécifiées ici. Si le véhicule est utilisé dans des environnements extrêmement humides, poussiéreux, pluvieux ou gazeux, la période de maintenance devra être raccourcie.

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

## Manuel d'utilisateur et carnet d'entretien NAPOLEON 250 cm<sup>3</sup>

---

Cher client,

Ce livret donne des explications sur les clauses, les conditions de la garantie et sur la façon d'effectuer au besoin, une demande d'application de la garantie. Il contient également une partie constituant le carnet d'entretien qui doit être renseignée pour profiter pleinement de la garantie.

Vous avez fait l'acquisition d'un produit fabriqué avec soin. Pour le maintenir en parfait état, il devra être régulièrement entretenu par un concessionnaire agréé. Le manuel du propriétaire contient des détails du plan d'entretien requis. Il vous appartient de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire agréé assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où ce livret serait égaré.

Ce livret contient également un enregistrement du contrôle avant livraison qui doit avoir été rempli et signé par votre concessionnaire.

Le manuel du propriétaire donne également des détails relatifs aux contrôles de sécurité quotidiens et à d'autres tâches qui doivent être effectuées par le propriétaire. Ces contrôles sont essentiels.

La première page concerne votre certificat de garantie que vous recevez directement de BENDA. Les pages suivantes se rapportent aux clauses et conditions de la garantie BENDA. Veuillez lire ces informations attentivement afin d'être informé de l'étendue de la garantie dans l'hypothèse où un problème surviendrait.

Enfin, prenez toujours la peine de protéger votre moto contre le vol : utilisez un antivol approprié.

Nous sommes persuadés que votre nouvelle moto vous procurera de nombreuses heures de plaisir.

BENDA MOTORCYCLES

**REMARQUE IMPORTANTE:** CE LIVRET CONTIENT DES INFORMATIONS IMPORTANTES : VEUILLEZ LE RANGER EN LIEU SUR CAR IL SERA NÉCESSAIRE EN CAS DE DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE ET POUR LE SUIVI DES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN.

## **NOTES**

## **NOTES**



## Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO est une société française spécialisée dans l'importation et la commercialisation de motos et d'accessoires pour motos. Le siège social est situé à OSTRICOURT (59162) ZA du Bois Dion, Rue de la Fosse 6, immatriculé au RCS de Lille sous le n° 494 893 019. Nous vous invitons à lire attentivement les présentes conditions générales d'utilisation et les conditions générales de vente, qui sont applicables aux produits et services vendus par la société MAGMOTO pour les clients professionnels et privés. Les présentes CGV / CGU sont applicables en France, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas pour la représentation de la marque BENDA, et dans tous les pays confondus pour la représentation de la marque MAGPOWER.

### ARTICLE 1 - CLAUSE GÉNÉRALE

Sauf dérogation expresse et formelle de notre part, nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions d'achat. Nos catalogues et tarifs sont non contractuels et n'engagent en aucune façon la société MAGMOTO. Chaque version des présentes CGU / CGV possède une date précise, les commandes sont donc régies par les conditions générales en ligne à la date de la commande. Les présentes conditions sont modifiables à tout moment, le client est donc invité à les lire régulièrement, ou à les sauvegarder et/ ou les imprimer. pour une conservation sûre et durable, lui permettant de pouvoir les invoquer à tout moment pendant l'exécution du contrat si besoin était. Celles-ci sont disponibles sur nos différents sites Internet <https://www.benda-moto.com>, <https://www.magpower-shop.fr>, ou <https://www.magpower.fr>.

### ARTICLE 2 – RÉALISATION DU CONTRAT

La vente devient ferme et définitive après signature du bon de commande numérique ou papier et acceptation des conditions générales de vente. Tout devis établi par MAGMOTO et dûment accepté par le client, peut modifier ou compléter les présentes conditions. Toutes commandes reçues par le client, seront considérées comme fermes et définitives qu'après acceptation de MAGMOTO. Dans ce cas précis, cette acceptation constituera les conditions particulières.

### ARTICLE 3 – AFFICHAGE DES PRIX

Les prix sont indiqués en euros en France, en Belgique, au Luxembourg et aux Pays-Bas, en CHF en Suisse. Ils sont affichés hors taxes pour les clients professionnels et toutes taxes comprises pour les clients particuliers, hors participation aux frais de traitement et d'expédition. Les prix affichés tiennent compte de la TVA du pays de livraison en vigueur au jour de la commande. MAGMOTO se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et sans préavis, mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. En fonction du montant de sa commande et du type de livraison, le consommateur devra s'acquitter de frais de port.

Dans l'hypothèse d'une livraison hors du territoire français, le client a la qualité d'importateur et à ce titre vérifie les possibilités d'importation des produits commandés dans le pays de livraison. Le cas échéant, les taxes douanières et formalités sont à la charge exclusive du client.

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DES DIFFÉRENTS SITES

Les présentes CGU / CGV ont pour objet de définir les droits et obligations des parties et les conditions applicables à toute visite et / ou achat effectué par le biais du site marchand de MAGMOTO, <https://www.magpower-shop.fr>, que l'acheteur soit professionnel ou particulier. Ces CGU / CGV constituent donc un contrat entre la société MAGMOTO et l'utilisateur / le client. Le site est accessible gratuitement à tout utilisateur disposant d'un accès Internet. L'utilisateur est responsable de son équipement informatique ainsi que de son accès internet.

Tous les coûts relatifs à l'accès au site restent à la charge de l'utilisateur / client. L'utilisateur ne pourra accéder à son compte qu'après identification à l'aide de son identifiant et de son mot de passe. L'utilisateur est tenu de garder secret ses identifiant / mot de passe et ne doit pas les communiquer à un tiers. MAGMOTO mettra en œuvre tous les moyens d'assurer un accès au site 24h/24, 7jours/7, mais ne peut être tenue responsable de tout problème, dysfonctionnement du site qui empêcherait tout accès au site et/ou aux différents services proposés par MAGMOTO. MAGMOTO fera son possible afin de résoudre tout problème dans les meilleurs délais.

En créant son compte, l'utilisateur accepte les présentes CGU / CGV et notre politique de protection de données personnelles. La création de compte sur le site <https://www.magpower-shop.fr> est réservée à toute personne physique âgée au moins de 18 ans. Chaque utilisateur ne peut créer qu'un seul compte. L'accès aux services inclut l'abonnement aux newsletters du groupe MAGMOTO. L'utilisateur identifié en tant que particulier ou professionnel a la possibilité de moduler les informations qu'il souhaite recevoir ou de se désabonner en cliquant sur le lien prévu à cet effet en bas de chacune des newsletters. Tous les champs présents dans le formulaire de création de compte doivent être renseignés à l'exception des champs indiqués comme facultatifs.

Tout défaut de réponse aura pour conséquence la non-création de compte. Toutes les informations renseignées par l'utilisateur devront être exactes. Lorsque l'utilisateur crée un compte sur le site, il reçoit un e-mail de confirmation de création de compte le jour même. MAGMOTO se réserve le droit de supprimer tout compte ne respectant pas les présentes conditions contractuelles.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ARTICLE 5 – PASSER UNE COMMANDE

La commande ne peut être enregistrée que si l'utilisateur est clairement identifié : soit en se connectant à son compte grâce à ses codes d'accès, soit en se créant un compte sur <https://www.magpower-shop.fr/> s'il n'est pas encore enregistré.

Le processus de commande est le suivant :

- choix des articles et ajout au panier
- validation du contenu du panier
- identification ou création de compte sur le site <https://www.magpower-shop.fr/>
- choix du mode de paiement et acceptations des CGU / CGV
- choix du mode de livraison
- validation du paiement

Toute commande vaut acceptation des prix et description des produits disponibles à la vente. MAGMOTO s'engage à honorer les commandes reçues sur le site internet uniquement dans la limite des stocks disponibles. Le contrat est réputé formé lors de l'émission de la confirmation de commande. Une fois la commande validée, celle-ci est transmise à nos services logistiques pour traitement. A tout moment, l'utilisateur / le client peut obtenir des renseignements sur le suivi de sa commande, soit en se connectant à son compte, rubrique « Mes commandes », soit en contactant le service client par email, sur [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com) (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30).

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-11 du Code de la consommation, MAGMOTO a la faculté d'annuler ou refuser la commande d'un client pour motif légitime, notamment pour refus de paiement, retard de paiement pour les commandes précédentes, existence d'un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, utilisation frauduleuse du système de codes promotions ou bons d'achat ou qui présenterait selon MAGMOTO une quelconque forme de risque.

MAGMOTO se réserve le droit de vérifier les données personnelles communiquées par le client et d'adopter toutes les mesures jugées nécessaires à la vérification du fait que la personne qui a passé commande est bien la personne titulaire du compte client et / ou des moyens de paiement utilisés, ceci afin d'éviter toute usurpation d'identité ou tout paiement frauduleux.

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ARTICLE 6 – ACCEPTATIONS ET PREUVES

L'acceptation des CGU / CGV est réputée acquise lorsque l'utilisateur navigue sur le site [https:// www.magpower-shop.fr/](https://www.magpower-shop.fr/) et lorsque le client clique sur le bouton « Commander » de la page panier. Ceci constitue une acceptation irrévocable et sans réserve de la commande par le client. Les registres informatisés seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties.

### ARTICLE 7 – MISE À DISPOSITION ET/OU LIVRAISON

Tous les produits vendus par MAGMOTO (toutes pièces disponibles sur le Magpower-Shop hors véhicules) doivent être impérativement retirés par l'acheteur dès la mise à disposition, en nos locaux. Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Nous rappelons que toute livraison à domicile fera l'objet d'une facturation du coût de transport en supplément, et tous transports seront aux risques et périls de l'acheteur. À charge de ce dernier de s'assurer de la conformité du produit, en aucun cas MAGMOTO ne pourra être tenu responsable pour toute avarie, manquement ou retard. Toutes contestations et réserves devront être consignées sur le cahier d'émargement du transporteur et confirmées par lettre recommandée AR dans les trois jours, à date de réception de la marchandise, par l'acheteur (article L133-3 du code de commerce).

Les motos ne peuvent pas être mises à disposition, achetées et livrées en direct par les clients particuliers : l'achat de motos se fait uniquement au travers du réseau de concessionnaires agréé par MAGMOTO.

#### ○ ARTICLE 7.1 – MODALITÉS D'EXPÉDITION

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif dans le tunnel de commande. Les colis sont expédiés du lundi au vendredi, hors jours fériés.

#### ○ ARTICLE 7.2 – MODES DE LIVRAISON

MAGMOTO propose différents modes de livraison. Les tarifs proposés lors du tunnel de commande sont standards mais un supplément peut être appliqué en fonction de la volumétrie et/ ou du poids du colis. Le montant total des frais de port s'ajuste dans ce cas automatiquement. Pour plus de clarté, vous pouvez à tout moment consulter ce montant dans votre panier.

Après la réception du paiement, l'expédition se fait sous un délai de 24 à 48 heures pour toute commande passée avant 15H30, suivant le transporteur sélectionné et sous réserve de stock, après expédition du colis.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ○ ARTICLE 7.3 – RÉCEPTION DU COLIS

Pour toute livraison au domicile du client, ce dernier devra en faire la demande lors de la commande. Chaque transport est aux risques et périls de l'acheteur. Il est donc à sa charge de s'assurer de la conformité du produit, et en aucun cas MAGMOTO ne pourrait être tenu responsable de toute avarie. Il appartient au client de fournir exactement toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de sa livraison et à la réception de celle-ci pour signature du bordereau. Tout produit livré doit faire l'objet d'un contrôle. Toute réclamation sur la conformité de la livraison doit, pour être prise en compte, être formulée dans les 48 heures par courrier, fax ou email, à date de réception de la marchandise, auprès des conseillers de MAGMOTO. Sans réserve, le produit est réputé livré en bon état et ne pourra faire l'objet d'aucune contestation ultérieure. Tout colis non réclamé et restitué à la société MAGMOTO pourra être réexpédié aux frais du destinataire.

#### ○ ARTICLE 7.4 – CONTESTATION DE LIVRAISON ET PERTE DE COLIS

Pour toute contestation de livraison, (article déclaré livré par le transporteur, mais le colis n'est pas en votre possession) il vous sera demandé de nous retourner le document CERFA, une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'une déclaration sur l'honneur de non-réception de colis.

Après vérification par notre service logistique, la société MAGMOTO est obligée de respecter les délais imposés par les transporteurs concernant la déclaration de perte et le remboursement de l'envoi. De fait, le client est également tenu par ces délais:

- 10 jours ouvrés à compter de la réception du mail de confirmation de l'expédition de son colis pour déclarer celui-ci perdu auprès de MAGMOTO.

Au delà de ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte. D'autre part, si le client a bien déclaré son colis perdu dans le délai ci-dessus explicité, MAGMOTO s'occupe d'ouvrir un dossier de réclamation. Dans ce cadre il est donc possible que MAGMOTO demande au client des documents nécessaires à la constitution de ce dossier.

Enfin, les réponses définitives concernant les enquêtes sont données par les transporteurs sous un délai variant de une à trois semaines. La réponse peut être de deux types:

- soit le colis est retrouvé et il est alors renvoyé au client suivant la procédure normale,
- soit le colis est déclaré perdu par le transporteur et la société MAGMOTO en informe le client et procède au remboursement (montant facturé) ou effectue un second envoi au choix du client.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ○ ARTICLE 7.5 – ERREURS DE LIVRAISON

MAGMOTO rappelle qu'une fois le colis réceptionné, le client doit vérifier la conformité de sa commande. Toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non-conformité des produits devra être adressée au service client via le mail [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com) le jour même de la livraison, ou au plus tard 48h ouvrées suivant la livraison.

Toute réclamation de non-conformité non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera la société MAGMOTO de toute responsabilité vis à vis du client.

#### ○ ARTICLE 7.6 – GRÈVES OU CAS DE FORCE MAJEUR

En cas de grève des services des transporteurs ou tout autre événement de nature exceptionnelle ralentissant ou empêchant la livraison des colis, la société MAGMOTO mettra tous les moyens en œuvre pour informer le client de l'état de l'expédition de son colis.

#### ○ ARTICLE 7.7 – INDISPONIBILITÉ DES BIENS COMMANDÉS

Les délais indiqués restent indicatifs. Les délais de fabrications et d'acheminements par voie maritime des produits proposés par MAGMOTO sont dépendants du constructeur et du transport et ne pourront dépasser en aucun cas 180 jours à compter de la date de la commande du client.

Aucune demande de remboursement ne peut être demandée si le produit a du retard dans un délai maximum de 30 jours pour les particuliers et les professionnels à compter de la date de commande. Dans le cas où le délai est dépassé, l'acheteur pourra faire une demande de remboursement par lettre recommandée 60 jours maximum après ce délai.

#### ○ ARTICLE 7.8 – EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ

Aucun retard ne saurait donner lieu à une pénalité de retard et encore moins à des dommages et intérêts.

#### ○ ARTICLE 7.9 – RETOUR DU PRODUIT

Après droit de rétractation, vous pouvez toujours renvoyer vos produits dans leur emballage d'origine avec tous les accessoires. Les frais de retour sont à la charge du client. Au-delà de 30 jours, les retours ne sont plus acceptés (sauf garanties légales).

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ARTICLE 8 – DROIT DE RÉTRACTATION

Les acheteurs, personnes physiques non professionnelles, bénéficient d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter de la livraison de leur commande pour faire retour du produit au vendeur pour échange ou remboursement sans pénalité, à l'exception des frais d'expéditions et de retour.

L'acheteur doit envoyer un courrier recommandé dans un délai de quatorze jours à compter de la réception. Après accord de la société MAGMOTO, le matériel doit être retourné dans son emballage d'origine et ne doit pas avoir de traces d'utilisation. Dans ce cas, le client sera remboursé de son achat après réception du produit par MAGMOTO, sous 14 jours, par virement bancaire, chèque ou avoir d'un montant équivalent au(x) produit(s) commandé(s), hors frais de port. Tout matériel présentant des traces d'utilisation ou remballé de façon insuffisante sera refusé et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Cependant, le délai de rétractation est limité par l'article L121-20-2 du code de la consommation.

En effet, le droit de rétractation ne peut être exercé par le client pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur (choix du coloris...) ou nettement personnalisés ou pièces de la partie électrique ou racing ou qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés ou sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

Ainsi, aucune reprise ou annulation de commande ne sera acceptée pour des produits faisant l'objet d'une commande spécifique au client chez un fabricant.

#### ARTICLE 9 – CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les photographies présentes sur le catalogue papier ou sur les différents sites Internet sont les plus fidèles possibles mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit offert, notamment en ce qui concerne les couleurs ou l'apparence finale. Les photos sont non contractuelles. Les performances et caractéristiques techniques indiquées sont données à titre indicatif en tant que «données constructeur» et n'engagent pas la responsabilité de MAGMOTO.

La forme des carénages et des phares pourra être modifiée pour l'homologation européenne par le constructeur. Pour les motos vendues aux professionnels et pour une question de transport, les motos sont livrées en caisse et doivent être assemblées par le client (roue, guidon, batterie, sacoche, etc).

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ARTICLE 10 – MODES DE PAIEMENT

Le paiement des achats s'effectue au choix du client et en fonction des possibilités qui lui sont offertes. Pour les clients particuliers, les choix sont les suivants :

- Carte bancaire
- Virement bancaire

#### ○ ARTICLE 10.1 – CARTE BANCAIRE

Le paiement s'effectue sur notre interface de paiement sécurisée Payzen au moment de la commande sur [www.magpower-shop.fr](http://www.magpower-shop.fr). Ce système induit qu'aucunes données bancaires ne peuvent être détournées par un tiers. Le paiement s'effectue donc de manière totalement sécurisé et MAGMOTO certifie ne détenir aucune information bancaire saisie lors du processus de commande. Les pages de paiement Payzen utilisent le protocole TLS (Transport Layer Security : cryptage de toutes informations liées à la carte) et sont soumises à de nombreux agréments (certification PCI DSS, agrément CB Cartes Bancaires, agrément Visa merchant agent...).

Depuis cette interface, le client peut régler sa commande à l'aide de l'une des cartes de paiement suivantes :

- VISA
- MasterCard
- Autres Cartes Bleue

Le paiement est directement effectué auprès de la banque. MAGMOTO n'a en aucun cas accès à ces coordonnées, et ne les garde pas sur ses serveurs. C'est pourquoi elles vous sont redemandées à chaque nouvelle transaction sur notre site.

#### ○ ARTICLE 10.2 – VIREMENT BANCAIRE

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.



## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ○ ARTICLE 10.3 – PÉNALITÉS DE RETARD

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non-livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.

### ARTICLE 11 – LA GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

#### ARTICLE 11.1 – CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE CONVENTIONNELLE

Tous les produits MAGMOTO bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211- 1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGMOTO.

#### ARTICLE 11.2 – GARANTIES LIÉES AUX VÉHICULES POUR LES PROFESSIONNELS

MAGMOTO est distributeur des motos MAGPOWER et BENDA pour lesquelles la garantie légale et constructeur est de un (1) an, la garantie commerciale est de un (1) an, soit une garantie totale de deux (2) ans pour les motos et certaines pièces, selon les conditions précisées dans les manuels d'utilisation et d'entretien. La garantie de deux ans main d'œuvre est assurée et prise en charge par le concessionnaire ayant livré et/ou vendu le véhicule au client final. Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGMOTO. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule, la carte grise faisant foi.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ○ ARTICLE 10.3 – PÉNALITÉS DE RETARD

MAGMOTO s'engage à réserver votre commande durant un délai de sept jours ouvrés. Passé ce délai et sans réception du règlement de votre part, celle-ci sera annulée. La responsabilité de MAGMOTO ne saurait dès lors être engagée en cas de non-livraison de la commande, faute d'avoir procédé au paiement de votre commande. En cas de paiement par virement, les délais de livraison seront automatiquement allongés. Votre commande sera traitée à réception du virement et après validation, pour une livraison selon les délais indiqués par le transporteur choisi.

#### ARTICLE 11 – LA GARANTIE

Les produits vendus sont couverts par une garantie commerciale visant à garantir leur conformité et assurant le remboursement du prix d'achat, le remplacement ou la réparation des biens. Elle ne couvre pas les défauts occasionnés du fait d'une utilisation anormale ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques des produits. La garantie court à compter de la date de livraison, sauf pour les produits faisant l'objet de conditions particulières expressément signifiées. La garantie sera prise en compte que sur présentation de la facture d'achat datée.

#### ○ ARTICLE 11.1 – CONDITIONS D'APPLICATION DE LA GARANTIE CONVENTIONNELLE

Tous les produits MAGMOTO bénéficient de la garantie légale contre les vices cachés. (Art L.211- 1 à L.212-1 du Code de la Consommation). Les produits sont garantis par le constructeur, à défaut par MAGMOTO.

#### ○ ARTICLE 11.2 – GARANTIES LIÉES AUX VÉHICULES POUR LES PROFESSIONNELS

MAGMOTO est distributeur des motos MAGPOWER et BENDA pour lesquelles la garantie légale et constructeur est de un (1) an, la garantie commerciale est de un (1) an, soit une garantie totale de deux (2) ans pour les motos et certaines pièces, selon les conditions précisées dans les manuels d'utilisation et d'entretien. La garantie de deux ans main d'œuvre est assurée et prise en charge par le concessionnaire ayant livré et/ou vendu le véhicule au client final. Les véhicules bénéficiant d'une garantie commerciale de 1 an ou 2 ans pièces et main-d'œuvre devront être suivis et entretenus durant toute la durée de la garantie par un professionnel des motocycles appartenant au réseau de distribution MAGMOTO. En cas de demande de prise en charge, le propriétaire du véhicule devra être en mesure de présenter toutes ses factures d'entretien. La durée de garantie commence à la date de la première mise en circulation du véhicule, la carte grise faisant foi.

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ○ ARTICLE 11.3 – GARANTIES LÉGALES

Indépendamment de la garantie ainsi consentie, MAGMOTO reste tenue des défauts de conformité du produit au contrat conformément aux articles L.211-4 et suivants du Code de la consommation et des vices rédhibitoires, ou défauts cachés de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil et 2232 du Code civil. Ces garanties s'exercent auprès de MAGMOTO à l'adresse suivante : Zone d'Activité du Bois Dion– Rue de la Fosse 6 - 59162 Ostricourt.

### ○ ARTICLE 11.4 – RESTRICTIONS

La batterie, les fusibles, tous les joints SPI, toriques et autres, les pièces d'usure comme les disques de freins, les plaquettes de freins, les tambours de freins, les pneumatiques, les bougies, les ampoules, les câbles (de frein, d'accélérateur et d'embrayage), les rotules, les biellettes, les amortisseurs, les soufflets de transmission, de direction, les chaînes, couronnes et pignons de transmission, les courroies, les durites et les contacteurs ne sont pas couverts par la garantie.

La garantie est exclue pour toute détérioration provenant de l'usure ou de causes étrangères aux qualités intrinsèques de la marchandise, telles que celles résultant d'une utilisation anormale (charge, humidité, surrégime ou chauffage excessif, etc...) ou du fait de l'acheteur (transport, manutention, montage lorsque ceux-ci ont été effectués par l'acheteur ou un tiers, etc...).

La garantie est exclue pour tout bridage, débridage et modification de la fiche technique constructeur du produit. Les véhicules homologués sont réservés à un usage sur route, en aucun cas pour une utilisation sportive telle que le cross ou autre, une telle utilisation annulera automatiquement la garantie. L'utilisation sur route des pièces racing destinées exclusivement à un usage sur circuit annule automatiquement toute garantie ou prise en charge constructeur. Toutes formes de corrosion dues à un mauvais entretien ou à une exposition prolongée à l'air salin, par exemple au bord de la mer, sans protection ou sans nettoyage immédiat après exposition, ne seront couverts par la garantie.

Nous rappelons que les motos importées par MAGMOTO ne fonctionnent qu'avec du carburant de type E5, SP95-E5, ou SP98-E5. L'utilisation d'un bio carburant type superéthanol E85, ou d'un carburant-éthanol E10 comme le Sans Plomb 95-E10 annule automatiquement toutes garanties constructeur. La garantie ne peut être appliquée si nos matériels sont utilisés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été construits, en particulier en cas de non-respect des conditions indiquées dans les carnets de garantie ou les notices d'utilisation. La garantie ne s'applique pas en cas de détérioration ou d'accident ou de défaut d'entretien, en cas de transformation du matériel ou d'intervention effectuée par du personnel ou une société non agréée par notre société ou réalisée avec des pièces de rechange non agréées par notre société.

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ○ ARTICLE 11.5 – EXCLUSIONS

MAGMOTO n'acceptera aucune responsabilité si, l'appréciation de MAGMOTO, la (les) pièce(s) nécessite(nt) une réparation ou un remplacement en tant que conséquence directe des événements suivants :

- Modification par rapport à la spécification standard affectant le fonctionnement, la longévité ou la sécurité du produit ou d'un quelconque de ses composants ou accessoires d'origine BENDA ou MAGPOWER : Montage de pièces ou accessoires autres que des produits BENDA ou MAGPOWER d'origine, sauf s'ils ont été recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO; Modifications ou réglages non recommandés ou homologués par écrit par MAGMOTO.
- Utilisation d'huiles de graissage, de carburant ou d'autres liquides (y compris les produits de nettoyage) non conformes aux recommandations présentes dans le manuel utilisateur du propriétaire de la moto.
- Utilisation incorrecte, réparation incorrecte (cela inclut le montage de pièces autres que des pièces d'origine) : dommages dus à un accident ou à un incendie, contamination par de l'eau ou d'immersion dans l'eau.
- Détérioration due à l'usure normale en service. La garantie ne couvre pas les réglages d'entretien régulier ou le remplacement normal des fournitures (comme les huiles, liquides, bougies, filtres) ou les pièces sujettes à usure (comme les matériaux de friction pour frein et embrayage, les chaînes ou les courroies d'entraînement et les pneus). Toutefois, de tels articles sont couverts si leur remplacement est requis par suite d'un défaut de fabrication ou de matière.
- Les compétitions et usages associés sont spécifiquement exclus des clauses et dispositions de la présente garantie.
- Tout dommage direct ou indirect résultant d'un accident ou d'une négligence ou d'une utilisation abusive par le conducteur.

La garantie peut ne pas s'appliquer si l'entretien périodique n'est pas effectué par un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA aux intervalles appropriés selon les indications figurant dans le manuel utilisateur du propriétaire de la moto. Une preuve de ces opérations d'entretien devra être produite, sur demande, au moment de la demande d'application de la garantie.

Il appartient au propriétaire de vérifier que le carnet d'entretien est tenu à jour par le concessionnaire assurant l'entretien. Il est également conseillé de conserver toutes les factures relatives à l'entretien et aux réparations dans l'hypothèse où le carnet d'entretien serait égaré.

Si un problème rencontré n'est pas notifié à un concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA dans un délai raisonnable, ou si la moto n'est pas contrôlée correctement par son concessionnaire, le propriétaire devra prendre toutes les dispositions possibles pour éviter d'autres dommages dès que le problème est perceptible. Tout dommage indirect résultant de la poursuite de l'utilisation du produit après identification d'un problème peut ne pas être couvert par la présente garantie.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ○ ARTICLE 11.6 – LIMITATIONS DE LA RESPONSABILITÉ

La garantie fournie par MAGMOTO ne s'applique qu'aux produits importés officiellement en Europe par MAGMOTO et vendus en Europe par un concessionnaire agréé MAGMOTO.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. De convention expresse entre les parties, la responsabilité du vendeur résultant d'un vice de structure ou de fonctionnement du bien est limitée aux stipulations précédentes en ce qui concerne notamment les vices cachés et les dommages immatériels (article 1643 du Code civil).

La garantie ne désengage pas le client sur sa responsabilité à maintenir en bon état de fonctionnement sa moto dans un usage quotidien, notamment en vérifiant régulièrement tous les serrages de la machine et des pièces d'accessoires installées par un concessionnaire MAGMOTO, et ce avant chaque utilisation, ainsi que tous les niveaux liquides et les pièces d'usures (pneus, freins, câbles...).

#### ○ ARTICLE 11.7 – DEMANDE D'APPLICATION DE LA GARANTIE

Si vous rencontrez un problème avec votre véhicule, couvert par la garantie, il convient de prendre les dispositions suivantes :

- Si le problème est susceptible de provoquer d'autres dommages, ou présente le moindre risque pour la sécurité, cessez d'utiliser votre machine immédiatement et demandez l'avis du concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA le plus proche. Lorsque le problème se produit, il est essentiel d'en informer tout de suite votre concessionnaire pour lui permettre de rechercher la cause. En tant que propriétaire du véhicule, vous devez veiller à prendre toutes les mesures raisonnables pour prévenir d'autres dommages directs ou indirects.
- Même si le problème ne vous semble pas à caractère urgent, contactez tout de même votre concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA et prenez rendez-vous pour faire contrôler votre deux-roues.

MAGMOTO et votre concessionnaire n'assurent pas d'assistance dépannage au titre de la garantie.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ○ ARTICLE 11.8 – CLAUSES DIVERSES

En cas de panne, il appartient au propriétaire de décider de confier le véhicule, pour la suite, à un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA. MAGMOTO ne sera pas responsable des coûts liés à la récupération du véhicule ou d'autres coûts liés au transport d'un véhicule jusqu'à un concessionnaire MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA.

En cas de perte d'un manuel utilisateur du propriétaire, ou d'un document d'identification du véhicule, MAGMOTO ne donnera suite au remplacement que si la demande est accompagnée d'une preuve de propriété provenant du concessionnaire vendeur. Le concessionnaire devra valider le contrôle avant livraison et l'historique d'entretien connu. En cas de vente ou de transfert du véhicule, le changement doit être notifié dès que possible à MAGMOTO.

En cas d'utilisation à l'étranger, vérifiez que le plan d'entretien est à jour. Il se peut que vous devriez faire le prochain entretien plus tôt en fonction de la longueur de votre itinéraire et de la durée de votre voyage. Contactez une assurance et dépannage appropriés à votre voyage, avec couverture des pannes. Prenez avec vous les différents livrets de garantie / manuel de propriétaire. Si vous rencontrez des problèmes avec la machine, nous vous conseillons vivement de contacter le concessionnaire agréé BENDA le plus proche.

Dans le cadre de l'enregistrement de la garantie, un e-mail et un numéro de téléphone sont nécessaires et doivent absolument correspondre aux informations du premier acheteur. En cas de transfert de la garantie, le premier acheteur ou le garage doit modifier les informations pour qu'elles coïncident avec le nouveau propriétaire. MAGMOTO met en œuvre des mesures de protection des données personnelles et garantit que les données sont strictement confidentielles et ne seront jamais cédées ou vendues à un tiers. Si le premier acheteur ou les acheteurs suivants ne sont pas en mesure de recevoir les informations par e-mail, les informations peuvent être envoyées par adresse postale moyennant un forfait de 89€ TTC.

#### ARTICLE 11.9 – GARANTIE POUR LES PIÈCES DÉTACHÉES ET ACCESSOIRES

MAGMOTO garantit chaque pièce ou produit neuf contre tout défaut de fabrication durant la période indiquée ci-dessous à partir de la date de la vente d'origine par un concessionnaire agréé MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA. Pièces détachées et accessoires : 6 mois (sauf période plus longue spécifiée) Nous rappelons que tous les articles proposés par <https://www.magpower-shop.fr> ou par MAGMOTO sont soumis à la garantie légale prévue par les articles L 217-4, et suivants du Code de la Consommation et à la garantie des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil. Pour le défaut de conformité, le délai court à compter de la délivrance. Le consommateur est dispensé d'apporter la preuve que le défaut de conformité était présent au moment de la livraison. En cas de défaut de conformité, une réparation sera réalisée.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO ne saurait être pour autant tenu responsable de la mauvaise utilisation et / ou de l'usage intensif des articles que pourrait en faire le client. De même, MAGMOTO ne saurait être tenu pour responsable du retour d'un produit non vendu sur le site par le client. Il incombe au client de renvoyer le bon produit.

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

L'article L 217-5 rappelle que le bien vendu est conforme au contrat s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

#### ARTICLE 12 – TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie est transférable, à la discrétion de MAGMOTO, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans les présentes CGU ou CGV. Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du manuel utilisateur de sa moto, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à MAGMOTO.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à MAGMOTO en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

MAGMOTO ne saurait être pour autant tenu responsable de la mauvaise utilisation et / ou de l'usage intensif des articles que pourrait en faire le client. De même, MAGMOTO ne saurait être tenu pour responsable du retour d'un produit non vendu sur le site par le client. Il incombe au client de renvoyer le bon produit.

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

L'article L 217-5 rappelle que le bien vendu est conforme au contrat s'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

#### ARTICLE 12 – TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie est transférable, à la discrétion de MAGMOTO, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans les présentes CGU ou CGV. Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du manuel utilisateur de sa moto, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à MAGMOTO.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à MAGMOTO en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.



### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ARTICLE 13 – RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas paiement au sens de cette clause, la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement d'une des quelconques échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Ces stipulations ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur dès la livraison des risques de perte ou de détérioration des biens vendus, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. En cas de revente, l'acheteur s'engage à avertir le vendeur pour lui permettre d'exercer éventuellement son droit de revendication sur le prix à l'égard du tiers acquéreur. L'autorisation de revente est retirée automatiquement en cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

#### ARTICLE 14 – LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire, celle-ci n'entraînant pas l'interruption du délai pour agir en garantie.

A défaut, le principe de la compétence territoriale s'appliquera pour déterminer la juridiction compétente pour régler le litige relatif au contrat.

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité des défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Lille (59000) FRANCE.

MAGMOTO est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution du contrat conclu avec le client. Cependant, la responsabilité de MAGMOTO ne saurait être engagée pour l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat conclu en cas de force majeure, de survenance d'un fait imputable au client ou de tout autre inconvénient, dommage imprévisible et insurmontable inhérent à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ARTICLE 15 – CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS

Le concessionnaire, dès lors qu'il devient partenaire de MAGMOTO, MAGPOWER ou BENDA, est soumis à la stricte confidentialité quant aux informations communiquées par MAGMOTO. Ainsi, il s'engage à ne jamais communiquer le numéro de téléphone dédié aux distributeurs des marques MAGPOWER - BENDA. Il s'engage également à ne jamais divulguer à toute personne physique ou morale, sauf accord exprès et écrit de MAGMOTO, les informations présentes sur l'espace professionnel web (documents techniques et commerciaux, tarifs professionnels de la grille tarifaire, procédures de demande SAV...), ou les notes d'informations sous forme de newsletters réseaux comportant des informations internes et strictement confidentielles. Dans le cas contraire, MAGMOTO se réserve le droit de saisir le tribunal compétent.

#### ARTICLE 16 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations qui sont demandées au client sont nécessaires au traitement de sa commande. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi «Informatique et Libertés»).

Pour l'exercer, envoyez-nous un e-mail à [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com) ou par courrier à l'adresse suivante : MAGMOTO - Parc d'Activité de Bois Dion– Rue de la Fosse 6-59162 Ostricourt. Une justification d'identité vous sera demandée le cas échéant.

Existence d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique : Si votre numéro de téléphone est recueilli à l'occasion de la création de votre compte ou de la passation de votre commande, nous vous informons que vos coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de vos commandes. Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux dispositions légales, vous êtes informés que vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur cette liste qui s'impose à tous les professionnels.

##### ○ ARTICLE 16.1 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES – DONNÉES COLLECTÉES

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site sont les suivantes :

- Ouverture de compte professionnel : lors de la création du compte de la société, la raison sociale de l'entreprise ; le nom du dirigeant ; l'adresse de la concession ; les numéros de téléphones fixe et portable ; l'adresse électronique ; les marques représentées ; le type de société ; la date de création ; le capital social ; le nombre de salariés ; le chiffre d'affaires de l'année précédant l'année d'ouverture de compte ; les jours et horaires d'ouverture et de fermeture ; les marques représentées par MAGMOTO ; 1 RIB ; 1 Extrait KBIS ;

### Conditions générales de vente MAGMOTO

- Ouverture de compte : lors de la création du compte, ses nom ; prénom ; adresse électronique ; n° de téléphone ; adresse postale ;
- Enregistrement de garantie : lors de l'enregistrement d'un véhicule, ses nom ; prénom ; adresse postale ; adresse électronique ; n° de téléphone ; informations du concessionnaire vendeur ; plaque d'immatriculation ; numéro de série du véhicule ;
- Connexion : lors de la connexion de l'utilisateur au site web, celui-ci enregistre, notamment, ses nom, prénom, données de connexion, d'utilisation, de localisation et ses données relatives au paiement ;
- Profil : l'utilisation des prestations prévues sur le site web permet de renseigner un profil, pouvant comprendre une adresse et un numéro de téléphone ;
- Paiement : dans le cadre du paiement des produits et prestations proposés sur le site web, celui-ci enregistre des données financières relatives au compte bancaire ou à la carte de crédit de l'utilisateur ;
- Communication : lorsque le site web est utilisé pour communiquer avec d'autres membres (demande d'informations, mail SAV, ...), les données concernant les communications de l'utilisateur font l'objet d'une conservation temporaire ;
- Cookies : les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

#### ○ ARTICLE 16.2 – UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services du site web, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- Accès et utilisation du site web par l'utilisateur ;
- Gestion du fonctionnement et optimisation du site web ;
- Organisation des conditions d'utilisation des Services de paiement ;
- Vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- Mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- Prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- Gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- Envoi d'informations commerciales et publicitaires via des newsletter ou des communications via les réseaux sociaux, en fonction des préférences de l'utilisateur.

## Conditions générales de vente MAGMOTO

### ARTICLE 16.3 – PARTAGE DES DONNÉES PERSONNELLES AVEC DES TIERS

Les données ne seront jamais revendues ou utilisées à des fins commerciales externes à MAGMOTO. Cependant, les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, notamment dans les cas suivants :

- Lorsque l'utilisateur utilise les services de paiement, pour la mise en œuvre de ces services, le site web est en relation avec des sociétés bancaires et financières tierces avec lesquelles elle a passé des contrats ;
- Lorsque l'utilisateur autorise le site web d'un tiers à accéder à ses données ;
- Lorsque le site web recourt aux services de prestataires pour fournir l'assistance utilisateurs, la publicité et les services de paiement. Ces prestataires disposent d'un accès limité aux données de l'utilisateur, dans le cadre de l'exécution de ces prestations, et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable en matière protection des données à caractère personnel ;
- Si la loi l'exige, le site web peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre le site web et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- Si le site web est impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

### ARTICLE 16.4 – SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Le site web met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le site web ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

### Conditions générales de vente MAGMOTO

#### ARTICLE 16.5 – MISE EN OEUVRE COMPLÈTE DES DROITS DES UTILISATEURS

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants, qu'ils peuvent exercer en faisant leur demande à l'adresse suivante : [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com).

Le droit d'accès : ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant. Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, le site web peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude.

Le droit de rectification : si les données à caractère personnel détenues par le site web sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations.

Le droit de suppression des données : les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données.

Le droit à la limitation du traitement : les utilisateurs peuvent demander au site web de limiter le traitement des données personnelles conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.

Le droit de s'opposer au traitement des données : les utilisateurs peuvent s'opposer à ce que ses données soient traitées conformément aux hypothèses prévues par le RGPD.

Le droit à la portabilité : ils peuvent réclamer que le site web leur remette les données personnelles qui lui sont fournies pour les transmettre à un nouveau site web.

#### ARTICLE 16.6 – ÉVOLUTION DES CLAUSES

Le site web, MAGMOTO ou magpower-shop.fr se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, le site web s'engage à publier la nouvelle version sur son site. Le site web informera également les utilisateurs de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet. Si l'utilisateur n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction de la clause de protection des données à caractère personnel, il a la possibilité de supprimer son compte.

### Transfert de garantie

La garantie est transférable, à la discrétion de BENDA, sous réserve du respect des clauses et conditions énoncées dans le présent livret.

Les mêmes clauses et conditions s'appliquent au nouveau propriétaire mais il convient de remarquer que la garantie expire dans tous les cas après la période spécifique, à partir de la date de vente à l'acquéreur d'origine.

Pour transférer cette garantie, le nouveau propriétaire doit remplir la demande de transfert sur le formulaire détachable du présent livret, en veillant à mentionner tous les détails requis, et l'expédier à BENDA.

Si le nombre de changement de propriétaire dépasse le nombre de formulaires de transfert de livret, le nouveau propriétaire devra écrire à BENDA à l'adresse appropriée figurant au dos de ce présent livret en mentionnant tous les détails présents sur l'autocollant d'enregistrement de garantie situé en première page, en mentionnant en outre la date d'achat et de kilométrage.

**VEILLEZ À FAIRE SUIVRE LE PRÉSENT LIVRET LORS DE LA VENTE DU PRODUIT, FAUTE DE QUOI LE NOUVEAU PROPRIÉTAIRE NE POURRAIT PAS FAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE GARANTIE.**



## Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom : .....
- Adresse complète : .....
- Numéro téléphone (obligatoire) : .....
- Adresse e-mail (facultative) : .....
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles : .....

**Protection des données** – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com)

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: ..... Date : .....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : ..... Modèle : .....

VIN : .....

N° d'enregistrement: ..... Date de fin de garantie : .....



AFFRANCHIR  
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE**  
**SAS MAGMOTO**  
**Zone d'Activité du Bois Dion**  
**Rue de la Fosse 6**  
**59162 Ostricourt**  
**FRANCE**





## Demande de transfert de propriété

- Nom / Prénom : .....
- Adresse complète : .....
- Numéro téléphone (obligatoire) : .....
- Adresse e-mail (facultative) : .....
- Kilométrage / Heures d'utilisation actuelles : .....

**Protection des données** – Veuillez lire la déclaration ci-dessous. Indiquez si vous êtes d'accord ou non en cochant l'une des cases prévues à cet effet.

MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie à des fins marketing et/ou de développement de produits. En signant ce formulaire, je confirme que j'ai compris ce qui précède et j'indique ci-après mon approbation d'une telle utilisation. Je comprends également qu'il m'est possible à tout moment de révoquer l'approbation en contactant MAGMOTO par email: [contact@magmoto.com](mailto:contact@magmoto.com)

Je suis d'accord pour une telle utilisation des données : Oui ☐ Non ☐

Signature: ..... Date : .....

Délais relatifs à la machine (copier à partir de l'autocollant situé en première page).

N° de garantie du produit : ..... Modèle : .....

VIN : .....

N° d'enregistrement: ..... Date de fin de garantie : .....

AFFRANCHIR  
ICI

**TRANSFERT DE GARANTIE**  
**SAS MAGMOTO**  
**Zone d'Activité du Bois Dion**  
**Rue de la Fosse 6**  
**59162 Ostricourt**  
**FRANCE**

# **CARNET D'ENTRETIEN**

### Exigences d'entretien

Les produits BENDA procurent de meilleures performances avec un entretien régulier, et chaque modèle dispose d'un plan d'entretien dont le but est de vous permettre de conserver un niveau de performance optimal dans le temps.

Pour respecter les clauses et conditions de la garantie, le véhicule doit être entretenu par un concessionnaire agréé BENDA conformément aux plans d'entretien détaillés dans votre manuel. Une partie du présent livret permet l'enregistrement des opérations d'entretien. Veillez à ce que votre concessionnaire applique son tampon sur la page concernée à chaque opération d'entretien.

**Votre responsabilité :** un plan d'entretien serait incomplet sans votre propre participation active pour les contrôles quotidiens énumérés dans le manuel du propriétaire. Un nettoyage régulier est également essentiel et doit être entrepris aussi souvent que nécessaire, notamment en hiver, pour prévenir les dommages et la corrosion provoquée par le sel sur les routes ou d'autres dépôts néfastes.

**Entretien par le concessionnaire BENDA :** le concessionnaire BENDA est équipé d'un outillage spécial, de manuels et d'informations spécifiques à l'entretien. Nous complétons ce dispositif par une assistance technique et un service de fourniture de pièces pour améliorer encore la qualité des prestations auxquelles vous pouvez accéder.

**Contrôle avant la livraison :** l'historique d'entretien de votre machine commence avec la préparation et le contrôle du produit avant livraison. Votre nouvelle machine a été contrôlée et préparée avec soin par votre concessionnaire agréé conformément au plan de contrôle avant livraison publié par MAGMOTO. Veillez à vérifier que le produit livré correspond à vos attentes.

**Le premier entretien :** nous considérons le premier entretien comme très important en début de vie du produit. Il est indispensable que cet entretien soit effectué par votre concessionnaire à échéance prévue.

**Entretien régulier :** un entretien régulier est la clé du maintien de votre produit en parfait état de fonctionnement et devra être confié à votre concessionnaire. Le plan d'entretien en page 60 et 61 vous indique le type d'entretien requis, le moment auquel il faut le faire et détaille les travaux à effectuer.

**ATTENTION :** Les intervalles d'entretien doivent être raccourcis lorsque la machine est utilisée dans la boue, la poussière ou dans d'autres conditions de pilotage extrêmes.

**Modèles utilisés dans une application commerciale :** si votre moto est utilisée de façon intensive, nous vous recommandons de mettre au point un plan d'entretien programmé prenant en compte vos besoins particuliers. Il est important de remarquer que de telles applications peuvent nécessiter une augmentation de la fréquence d'entretien.

### Contrôle avant livraison

(À remplir par le concessionnaire vendeur).

Le contrôle avant la livraison a été effectué conformément au plan de contrôle publié par MAGMOTO. Un exemplaire rempli du certificat de contrôle avant livraison a été fourni au client.

Il a été expliqué au client que MAGMOTO peut souhaiter utiliser les données d'enregistrement de garantie du client à des fins marketing et/ou de développement des produits, et le client a donné/n'a pas donné son approbation (rayer la mention inutile). Le choix du client a été saisi dans le champ approprié lors de l'enregistrement de la garantie.

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Date du contrôle : .....

Signature du concessionnaire : .....

## Carnet d'entretien

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Premier entretien :              |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

Carnet d'entretien

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |



## Carnet d'entretien

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Premier entretien :              |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                                                          |        |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|
| Prochain entretien :                                                     |        |
| <div style="border: 1px solid black; height: 150px; width: 100%;"></div> |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b>                                         |        |
| Km / Nb d'heures :                                                       | Date : |

## Carnet d'entretien

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Premier entretien :              |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

Carnet d'entretien

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Premier entretien :       |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Prochain entretien :      |        |
| <div></div>               |        |
| TAMPON DU CONCESSIONNAIRE |        |
| Km / Nb d'heures :        | Date : |



### Carnet d'entretien programmé

Consignez ici les articles à remplacement périodique (liquide de frein, liquide de refroidissement, flexibles, huile de transmission, etc...)

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Premier entretien :              |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Prochain entretien :             |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON





Carnet d'enregistrement des réparations et des pièces remplacées

Consignez ici les réparations en remplacement de pièces non programmés

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON

Description :

TAMPON DU CONCESSIONNAIRE

Km / Nb d'heures :Date :

Pièces d'origine utilisées :OUINON



### Carnet d'enregistrement des rappels

Le concessionnaire certifie que les opérations au(x) rappel(s) indiqué(s) ont été effectuées conformément aux instructions.

Des rappels occasionnels ou d'autres campagnes de maintenance pourraient s'avérer nécessaires.

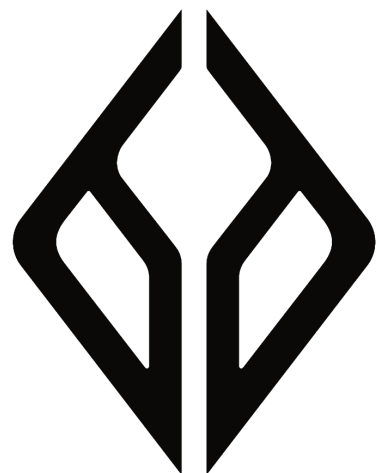
Cette page a pour but d'attester que les opérations nécessaires ont bien été effectuées.

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Référence de rappel :            |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Référence de rappel :            |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Référence de rappel :            |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Référence de rappel :            |        |
|                                  |        |
| <b>TAMPON DU CONCESSIONNAIRE</b> |        |
| Km / Nb d'heures :               | Date : |



# BENDA

SAS MAGMOTO

Zone d'Activité de Bois Dion – Rue de la Fosse 6

59162 Ostricourt – France

**[www.benda-moto.com](http://www.benda-moto.com)**

---

Les photos de ce manuel / carnet d'entretien sont non contractuelles et les caractéristiques techniques sont susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis.